

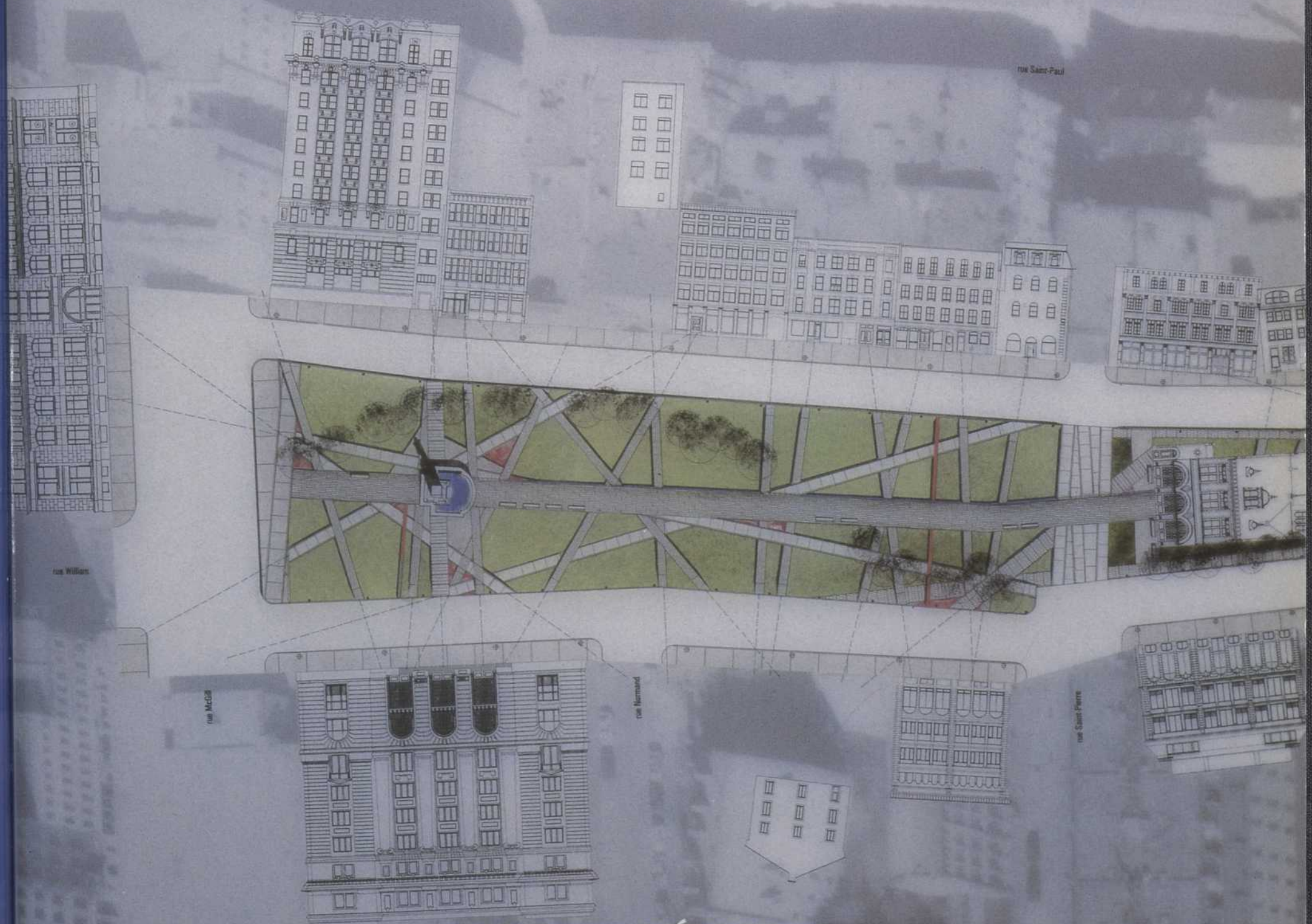
PER

A-799

BNQ

ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE



PROJETS RÉCENTS

105

NOVEMBRE 1998

Il fait rouler les affaires tellement vite... il ne manque que les coussins gonflables !



Le nouveau Motorola i1000^{MC} de Mike :

- Téléphone SCP entièrement numérique
- Téléphone mains libres
- Contact Direct^{MC} instantané sur simple pression d'un bouton
- Téléavertisseur alphanumérique
- Réception et réacheminement de télécopies
- Sécurité numérique assurée
- Utilisation aux États-Unis au tarif de votre zone d'attache

- Format compact
- Option de temps d'antenne illimité les soirs et fins de semaine
- Facturation de tous les appels à la seconde, dès la première seconde
- Durabilité et fiabilité de Motorola^{MC}

Disponible uniquement chez les détaillants autorisés Mike^{MC}. Pour plus de renseignements, ou pour obtenir une démonstration en personne, communiquez avec nous au 1 888 642-MIKE (6453) ou au www.clearnet.com



Fait économiser temps et argent à votre entreprise.

SOMMAIRE

NUMÉRO 105 NOVEMBRE 1998

ÉDITORIAL

- 5 ARQ, L'IDENTITÉ, LA RECONNAISSANCE ET L'IMMORTALITÉ
PIERRE BOYER-MERCIER
- 7 CONCOURS POUR LA RÉNOVATION ET L'AGRANDISSEMENT
DU 535, AVENUE VIGER EST, CENTRE D'ARCHIVES DE MONTRÉAL
- 8 ■ LE LAURÉAT
DAN S. HANGANU / PROVENCHER ROY ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES
- 10 ■ LES FINALISTES
SAUCIER + PERROTTE / BIRTZ, BASTIEN, ARCHITECTES
LES ARCHITECTES BLOUIN, FAUCHER, AUBERTIN, BRODEUR, GAUTHIER
ARCHITECTES LEMAY & ASSOCIÉS / DORVAL & FORTIN
- 11 LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
ÉDIFICE DE CONSERVATION ET SIÈGE SOCIAL
LES ARCHITECTES BLOUIN, FAUCHER, AUBERTIN, BRODEUR, GAUTHIER
- 15 LA PLACE D'YOUVILLE
RAQUEL PEÑALOSA
- 16 ■ LE LAURÉAT
CARDINAL HARDY / CLAUDE CORMIER
- 18 ■ LES FINALISTES
SCHÈME CONSULTANTS
MALO ET PÉLOQUIN / ST-DENIS
- 20 LA PASSERELLE - CORRIDOR BELLERIVE
PHILIPPE LAPIEN
- 24 POUR UN VÉRITABLE DÉBAT
GEORGES ADAMCZYK

CRÉDITS

ccab

En page couverture
Place d'Youville.
Projet présenté par Cardinal Hardy / Claude Cormier.
Vue partielle du plan, partie ouest,
devant la caserne de pompiers.

Éditeur: PIERRE BOYER-MERCIER
Membres fondateurs de la revue: PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLOD ET JEAN-H. MERCIER.
Membres du comité de rédaction: GEORGES ADAMCZYK, JEAN BEAUDOIN, ANNE CORMIER, PHILIPPE LAPIEN, PIERRE BOYER-MERCIER.
Production graphique: COPILIA DESIGN INC.
Directeur artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires (Sales Representatives): JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS.
■ Bureau de Montréal: 100, Alexis Nihon, bureau 592 / Ville Saint-Laurent, Québec / H4M 2P1.
Téléphone: (514) 747-2332 / Télécopieur: (514) 747-6556.
■ Bureau de Toronto: 1-800-689-0344.

ARQ est distribuée à tous les membres de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC.
Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.
© ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC: Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.
ISSN: 1203-1488.

Envois de publications canadiennes: contrat de vente N° 472417

ARQ est dorénavant publié quatre fois l'an par ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC, corporation à but non-lucratif.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à:

ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC / 1463, rue Préfontaine / Montréal, Qc / H1W 2N6 / Tél. rédaction: (514) 523-7024; administration (514) 523-4900.

Abonnements au CANADA (taxes comprises): 1 an (4 numéros): 36, 81 \$ / 57,51 \$ pour les institutions et les gouvernements.

Abonnements USA 1 AN: (4 numéros) 50,00 \$ / Abonnements AUTRES PAYS: 60,00 \$.

ARQ est indexé dans «Repères».

L'architecte

**réalise vos constructions de rêve,
avec la Vraie Brique d'argile
de Briqueterie St-Laurent**



Cardinal Hardy, architectes

STL
BRIQUETERIE
ST-LAURENT
MANUFACTURIER DE BRIQUES D'ARGILE CUITES

La Vraie brique



Les bâtiments éconergétiques nous assurent un environnement stable

Le haut rendement énergétique signifie des coûts moindres

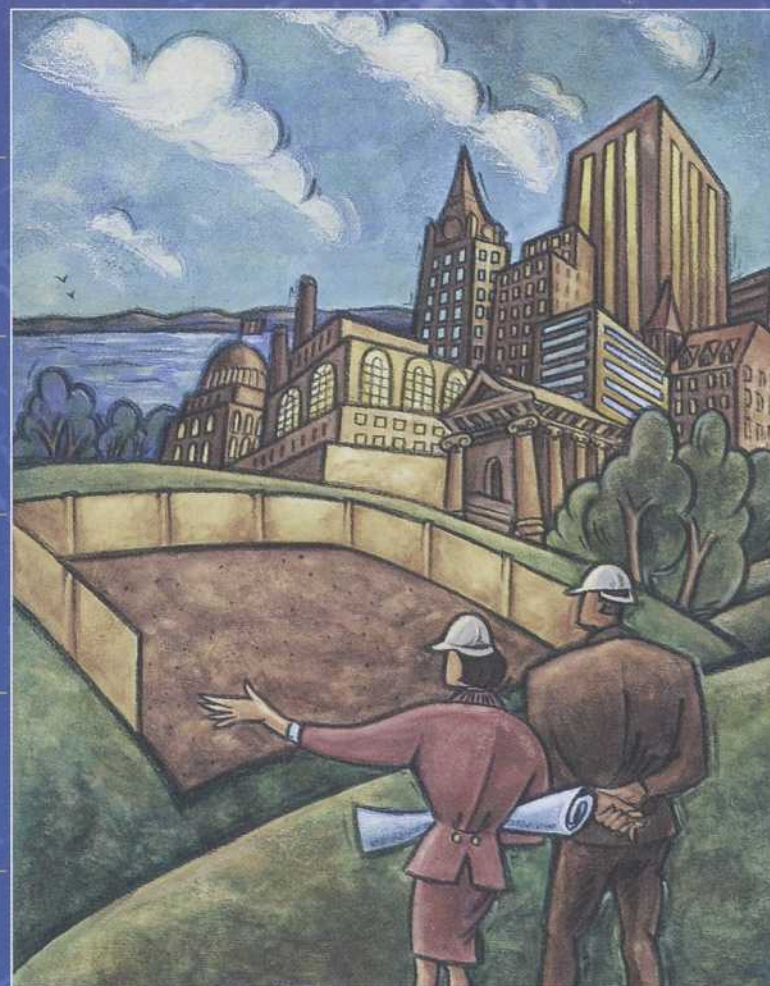
En plus d'aider notre environnement, les bâtiments éconergétiques ont des coûts d'opération moins élevés et sont beaucoup plus attrayants pour les acheteurs et les locataires potentiels.

Une incitation à la créativité

Afin d'encourager la conception et la construction de bâtiments éconergétiques, Ressources naturelles Canada a lancé le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux. Ce programme offre jusqu'à 80 000 \$ aux promoteurs qui intègrent dans la conception de bâtiments commerciaux et institutionnels des technologies destinées à économiser l'énergie.

25 peut vous procurer 80 000

Pour être admissibles, les plans des nouveaux bâtiments doivent permettre de dépasser d'au moins 25 % la norme d'efficacité énergétique établie par le Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments. Si vous respectez ce critère, vous êtes admissible à une prime équivalente au double du coût des économies d'énergie annuelles ainsi réalisées, et ce, jusqu'à un maximum de 80 000 \$.



Planifiez dès aujourd'hui

Ces fonds sont limités. Plus tôt vous planifiez en fonction d'être éconergétique, plus tôt vous commencez à économiser. Pour plus de renseignements, contactez :

Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux

Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 18^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Courriel : cbip.pebc@rncan.gc.ca Site web : <http://pebc.rncan.gc.ca>
Sans frais : 1-877-360-5500 Téléc. : (613) 943-1590



Ressources naturelles
Canada
Office de
l'efficacité énergétique

Natural Resources
Canada
Office of
Energy Efficiency

Canada

**100
ANS**

LA FORCE DE L'EXPÉRIENCE



SPÉCIALISTES DU BOIS

- Charpente solide en sapin, pruche.
- Bois lamellé-collé **GOODLAM**.
- Bois d'oeuvre clair séché à 10% et moins en sapin, pruche, cèdre, séquoia, pin et bois franc.
- Patrons en cèdre, séquoia, pin clair et nouveaux, selon votre spécification.
- Parement pré-teint avec 2 couches de finition «**Machinecoat**».
- Bois et contreplaqués imprégnés sous pression au **A.C.C. K33**.
- Bois et contreplaqués ignifugés au «**Pyro-Guard**».
- Plancher de bois franc **Bruce** non-fini et fini, **Premier**, **Hartco** et accessoires.
- Plancher pré-fini Goodfellow et Planchers commerciaux.
- **Trex**, composé de bois et polymère.
- Panneaux de mélamine **Panolam**, **Lévesque** et **Flakeboard**.
- Panneaux de bois franc.
- Panneaux stratifiés pour balcon ou enseigne **M.D.O.** et **PourForm 107**.
- Panneaux pour sous-planchers **Ulay** et **FiberBond**.
- Panneaux de gypse renforcés de fibres **FiberBond** pour mur extérieur et intérieur.
- Panneaux isolants **Rx ISO Exeltherm**.
- Panneaux insonorisants **Sonopan**.
- Panneaux flexibles **PERFORM**.
- Isolant pare-vapeur **Thermo-Foil**.
- Revêtement pare-air **Typar**.
- Tuile de plafond résidentielle **Armstrong**.
- Clous et vis **Goodfellow** en acier inoxydable avec une garantie de 60 ans contre la corrosion.

Catalogues et échantillons disponibles sur demande

Tél.: (514) 635-6511 • 1-800-361-6503 / Fax: (514) 635-3728
Demandez André Rashotte - Donald Watson
Internet: www.gdfellow.com

**PHOTOGRAPHIE
GRAPHISME
PRODUCTION D'IMPRIMÉS**

CÖPIA DESIGN INC (514) 523-4900

PARUTION



Mémoire de bâtisseurs est le résultat de nombreuses recherches visant à documenter les anciens systèmes de construction et à compléter la formation des pompiers du Québec. D'abord conçu comme matériel pédagogique efficace, ce livre aidera à comprendre les méthodes de construction des bâtiments jugés les plus «à risques» et à réduire ainsi le nombre d'accidents lors d'un incendie.

Tout en identifiant les principales faiblesses inhérentes à chacun des systèmes retenus, les textes et les 33 dessins, réalisés ici en axonométrie, rendent compte des stratégies structurales et des matériaux adoptés à chacune des époques de notre histoire, comme lieux d'expérimentations et de mémoire. L'ensemble contribue ainsi à documenter les origines des systèmes qui ont accompagné les transformations de l'architecture et des formes urbaines du Québec.

On peut y voir l'influence importante des traditions médiévales et vernaculaires par la manipulation et l'adaptation d'emprunts techniques et stylistiques faits à l'Europe et aux États-Unis. On peut aussi comprendre comment ces traditions ont contribué à la définition des formes urbaines propres aux villes industrielles du 19e siècle. Ce matériel est enfin utile pour voir, en comparant les dessins, comment les techniques de construction en bois et en maçonnerie du début de la colonie se sont progressivement adaptées aux processus de fabrication industriels québécois et américains. Les onze premiers dessins et les textes qui les accompagnent tentent de montrer et de décrire les composantes, les assemblages et les faiblesses des premiers systèmes de construction en bois et en pierre, sur lesquels repose une partie importante de la construction des 17e, 18e et 19e siècles. Les huit dessins suivants témoignent des principales expérimentations amorcées à la fin du 19e siècle avec le gros bois, la fonte, le fer forgé, l'acier, le béton et les blocs de terre cuite pour augmenter la résistance au feu des systèmes utilisés dans les bâtiments publics, et dégager ainsi les grands espaces de rassemblement.

Les quatorze derniers dessins illustrent les principales transformations qu'ont connues les bâtiments résidentiels urbains à partir de 1860 et les risques que ces habitations présentent lors d'un incendie.

Jules Auger est architecte et professeur agrégé à l'École d'architecture de l'Université de Montréal. Tout en contribuant au programme de formation en ateliers de design, son enseignement couvre une partie importante du transfert, aux futurs architectes, des connaissances scientifiques et technologiques reliées au domaine de la construction. Ses recherches tentent d'approfondir non seulement les questions reliées à la mise en œuvre et au comportement des nouveaux bâtiments, mais aussi les interrogations soulevées par la conservation du bâti ancien. C'est ainsi que, depuis dix ans, il participe au programme de maîtrise en conservation de l'environnement bâti offert par l'École d'architecture.

L'auteur s'est aussi fait connaître du grand public par son premier livre, publié en 1977 et intitulé *Ce qu'il faut savoir pour rénover une maison*, et par ses nombreux cours offerts, depuis maintenant 15 ans, au programme de formation de la fondation Héritage Montréal.

Nicholas Roquet est architecte en pratique privée à Québec. Il s'intéresse particulièrement à la réhabilitation des espaces publics et des quartiers urbains anciens. Son travail s'est distingué lors de plusieurs concours d'architecture et d'urbanisme. Diplômé de l'Université McGill et de l'Université de Montréal, Nicholas Roquet a également enseigné à l'École d'architecture de l'Université Laval. Il est présentement inscrit à la maîtrise en conservation de l'environnement bâti à l'Université de Montréal.

ARQ, l'identité, la reconnaissance et l'immortalité

PIERRE BOYER-MERCIER

«L'immortalité dont parle Goethe n'a, bien entendu, rien à voir avec la foi en l'immortalité de l'âme. Il s'agit d'une autre immortalité, profane, pour ceux qui restent après leur mort dans la mémoire de la postérité.»¹

Le philosophe, politicologue et professeur Charles Taylor écrit dans son livre *Grandeur et misère de la modernité*: «Je ne peux pas découvrir isolément mon identité; je la négocie dans un dialogue, en partie extérieur, en partie intérieur, avec l'autre. C'est pourquoi le développement de l'idée de l'identité engendré de l'intérieur confère une importance capitale nouvelle à la reconnaissance d'autrui. Ma propre identité dépend essentiellement de mes relations dialogiques avec les autres».²

Même si de tous les temps les êtres humains ont accordé une valeur aux honneurs, la culture de l'auto-épanouissement est devenue aujourd'hui l'affaire d'une vie : alors qu'autrefois chacun trouvait son identité dans la classe sociale à laquelle il appartenait et «que tout le monde prenait pour acquise», la modernité, au contraire ne confère aucune reconnaissance *a priori*. Dans sa recherche d'authenticité, chaque individu maintenant décroché des hiérarchies sociales qui le situaient et qui lui dictaient une conduite (sinon un code d'honneur) chaque individu, dis-je, est laissé à lui-même.

Ainsi, l'enjeu réel d'une publication telle que ARQ comme celui des concours, au delà des trophées, des médailles et des mandats qu'ils apportent, est la réalisation de soi par la reconnaissance des autres. À preuve, si nous sommes tous aussi sensibles au refus ou à l'échec, c'est qu'il contribue à sa façon à nier notre authenticité, voire notre identité. Kundera écrit : «Dans notre monde où apparaissent chaque jour de plus en plus de visages qui se ressemblent toujours davantage, l'homme n'a pas la tâche facile s'il veut se confirmer l'originalité de son moi et réussir à se convaincre de son inimitable unicité».

Quand on se réfère à des êtres humains qui recherchent leur identité en eux-mêmes ou à travers une cause «...par soustraction ou par addition...» (dirait encore Kundera), le terme d'immortalité n'est pas démesuré. Mais si nous souhaitons la durabilité de notre identité, nous aspirons aussi à ce qu'elle contribue de façon significative à la culture du temps, à la culture architecturale du Québec, par exemple. Nous croyons que si la revue ARQ n'a pas atteint sa plénitude, elle n'en est pas moins devenue en ce sens un lieu référentiel, voire même une institution. Au moment où nous nous apprêtons à passer le flambeau à une nouvelle génération, le travail accompli à la revue par des dizaines de collaborateurs nous apparaît comme une contribution inestimable et essentielle à la révélation de l'unicité non seulement de plusieurs architectes, mais aussi de l'excellence de l'architecture pratiquée au Québec.

Mais, pour survivre, ARQ devra recevoir de nouvelles cautions des organismes dont elle fait la promotion. Et nous aurons à les convaincre du rôle culturel de l'architecture. L'architecture est issue d'un modèle de comportement qui nous est propre et elle est une activité humaine qui tend à la création d'œuvres d'art de l'espace. Une œuvre, par opposition à un produit, aboutit à un ouvrage inédit et authentique. Le produit est le résultat prévisible d'une suite linéaire d'opérations et sa mesure de réussite en est une de productivité. Celle de l'architecture se mesure non seulement par le degré d'affinité et de bien-être ressenti par son utilisateur mais aussi par sa capacité d'étonner par son invention et d'émouvoir par l'expression d'une recherche d'idéal de Beauté.

1. KUNDERA, Milan, *L'immortalité*, Collection Folio, Galimard, p.79 et p. 151

2. TAYLOR, Charles, *Grandeur et misère de la modernité*, l'Essentiel, Bellarmin, P. 65.

SOLUTIONS ET SERVICE
POUR VOTRE SUCCÈS

CAREA

1-800-972-2732

LES PANNEAUX CAREA
METTENT L'ACCENT
SUR VOTRE PROJET

«Le système de panneaux CAREA
constitue une alternative
intéressante à la maçonnerie
traditionnelle. Le matériau
donne au bâtiment un
aspect de durabilité et
de monumentalité.»

Normand Campeau, arch.
STEFAN LISZKOWSKI
Architecte et urbaniste



SIÈGE SOCIAL - PROCAM CONSTRUCTION
Boucherville

Centre d'archives de Montréal

NATURE DU PROJET

RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DU
535, AVENUE VIGER EST

À MONTRÉAL AFIN D'Y AMÉNAGER

LE VOLET DIFFUSION DU CENTRE
D'ARCHIVES DE MONTRÉAL

PROMOTEUR DU CONCOURS

La Société immobilière du Québec
AVEC LA COLLABORATION

du ministère de la Culture et des
Communications

MEMBRES DU JURY

Mario Brodeur

architecte, Ministère de la Culture et
des Communications

Marius Bouchard

architecte

Ljupko M. Tomic

architecte, Société
immobilière du Québec

Robert Garon

Archives nationales du Québec

Jean-Marie Roy

architecte

MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

Claude Laurin

architecte, Ville de Montréal

Sylvain De Champlain

conservateur, Ministère de la
Culture et des Communications

Germain Courchesne

architecte, ministère de la
Culture et des Communications

Robert Carrier

ingénieur, Société immobilière
du Québec

Michel Lortie

architecte

HISTORIQUE

Le 2 septembre 1920, le gouvernement de la province de Québec nomme, par arrêté en conseil, son premier archiviste, Pierre-Georges Roy. Cette nomination marque le début du Bureau des archives, un service gouvernemental chargé exclusivement de la gestion des archives. En 1961, ce bureau est rattaché au ministère des Affaires culturelles, nouvellement créé, où il change de nom pour celui des Archives de la province de Québec, et devient en 1969, les Archives nationales du Québec.

Le Centre d'archives de Montréal ouvre ses portes en 1971. Ce centre, dont la mission est la conservation et la diffusion des documents à valeur patrimoniale, a été constamment confronté à des problèmes d'espace, de mauvaises conditions de conservation et de diffusion restreinte. Logées au 100, rue Notre-Dame à Montréal de 1971 à 1987, les ANQ ont dû être relocalisées en 1987 dans une école du quartier Pointe-Saint-Charles sise au 1945, rue Mullins, Montréal.

Ces installations, tout en représentant une amélioration par rapport à la situation antérieure, ne pouvaient être qu'un accommodement provisoire, en raison principalement de l'insuffisance des espaces disponibles, de leur non-fonctionnalité, des mauvaises conditions de conservation des documents et des problèmes d'accès pour les clientèles desservies.

LE VOLET CONSERVATION

Le 5 juillet 1995, le Conseil des ministres accepte d'augmenter de 3000 mètres carrés les espaces de conservation du Centre d'archives de Montréal en greffant le volet de conservation des archives au projet d'acquisition par la Bibliothèque nationale du Québec d'un immeuble situé dans le quartier Rosemont à Montréal.

Doté de systèmes permettant de fournir des conditions climatiques optimales et ainsi d'assurer une conservation adéquate des documents sur support de papier, l'immeuble du Centre d'archives de Montréal, situé au 2320, rue des Carrières à Montréal, a une capacité suffisante pour répondre à la demande des 15 prochaines années. La répartition de la collection dans deux édifices contribue à réduire les besoins en espace pour le nouveau centre de diffusion situé au centre-ville de Montréal.

LE VOLET DIFFUSION

Depuis le début des années 1980, le ministère de la Culture et des Communications a exploré plusieurs options pour doter le Centre d'archives de Montréal de locaux adéquats, autant pour la diffusion des archives que pour le traitement, l'acquisition et la conservation des documents. Le déménagement, en février 1987, de toutes les activités du centre d'archives et l'annonce de la tenue du XII^e Congrès international des archives à Montréal en 1992 ont relancé le dossier de construction d'un nouveau bâtiment d'archives à Montréal. C'est dans ce contexte qu'une proposition de relogement des activités de diffusion au 535, avenue Viger à Montréal est présentée au Conseil du trésor qui accepte, le 18 décembre 1996, le projet de relocalisation.

Le programme du volet diffusion du Centre d'archives de Montréal, d'une superficie nette totale de 7400 mètres carrés, regroupe des espaces accessibles par le public, une zone de traitement et de conservation des archives réservée au personnel et une aire de support.

Les aires publiques comportent une première zone d'accès général comprenant une salle d'exposition, un auditorium de 120 places et des locaux de services : accueil, vestiaire, salle de repos, etc. La deuxième zone, d'une capacité de 200 places, est réservée à la consultation des instruments de recherche et des documents d'archives conservés sur différents supports.

Dans la partie du bâtiment réservée au personnel du Centre d'archives de Montréal, les locaux utilisés pour le traitement des documents d'archives comprennent 5 salles de traitement et des ateliers de restauration, de reliure et de communication. Un autre secteur regroupe les espaces de conservation; ceux-ci, qui occupent la moitié de la superficie de l'immeuble, sont constitués de 19 magasins de 200 mètres carrés chacun.

Ces magasins représentent une capacité de stockage de 22 kilomètres linéaires de documents et, compte-tenu des progrès réalisés en numérisation d'archives, pourront répondre aux besoins anticipés pour les 20 prochaines années.

L'ÉDIFICE DU 535, RUE VIGER

L'immeuble qui accueillera le Centre d'archives de Montréal est constitué de plusieurs édifices construits et modifiés au fil des décennies. La partie la plus ancienne est la maison Jodoin, érigée en 1870. L'édifice principal date de 1910; destiné à loger l'institution des Hautes Études Commerciales, il fut conçu par les architectes Daoust et Gauthier dans le style Beaux-Arts. Les principales composantes du bâtiment de pierre au décor sculpté existent toujours, même si certaines ont subi des transformations importantes: le parvis et le hall monumentaux, l'amphithéâtre et son avant-corps arrondi, le musée aux mezzanines dotées d'une structure de fonte et de dalles de verre dépoli.

En 1970, l'école des HEC déménage près de l'Université de Montréal. Les locaux, qui appartiennent au gouvernement du Québec depuis 1959, sont alors occupés jusqu'en 1988 par le collège Dawson. Depuis, la Société immobilière du Québec, à laquelle la propriété et la gestion de l'édifice a été confiée en 1984, loue celui-ci à divers ministères tel que le ministère du Revenu et le ministère de la Sécurité publique. La nouvelle vocation de l'immeuble assurera de façon permanente son occupation, et les travaux de réaménagement et d'agrandissement seront l'occasion de mettre en valeur un témoin important de l'architecture institutionnelle du début du XX^e siècle.

Les projets du lauréat et des autres concurrents sont présentés dans les pages qui suivent avec de larges extraits des textes de présentation des architectes, livrant ainsi l'approche spécifique favorisée par chacun d'entre eux.

Dan S. Hanganu / Provencher Roy et associés, architectes

Gardien de la mémoire collective de notre société, le Centre d'archives de Montréal a pour mission de conserver et de diffuser les documents à valeur historique. L'intérêt porté au patrimoine révèle le statut d'une culture et les interrogations qui l'habitent. Une telle perspective oriente ce projet et représente une occasion de faire revivre au présent un passé souvent englouti dans le temps.

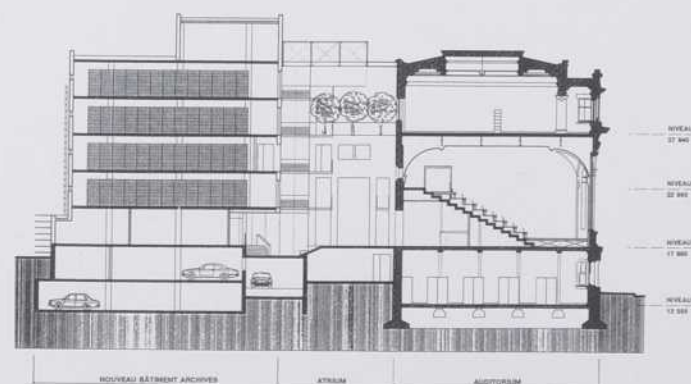
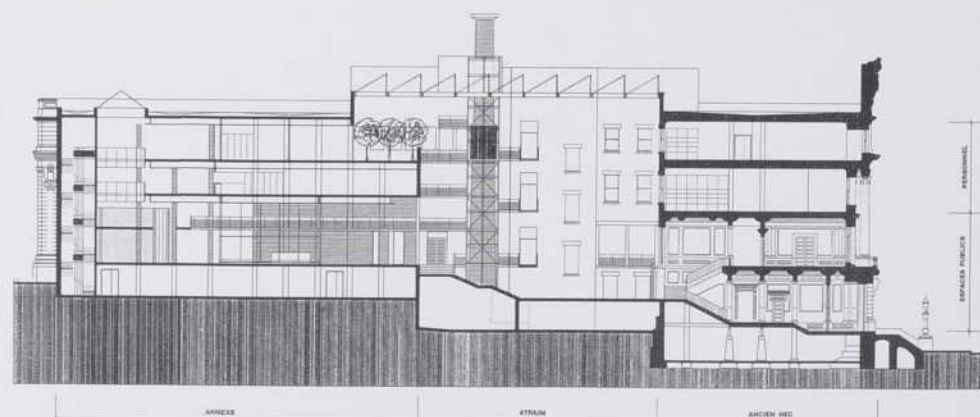
Le site choisi présente des particularités des plus adéquates pour ce programme: il contient d'une manière symbolique trois bâtiments de différentes époques significatives de notre histoire récente, dont deux à valeur patrimoniale. Une entrée glorieuse et sans équivoque sur l'avenue Viger appelle à un espace intérieur à découvrir.

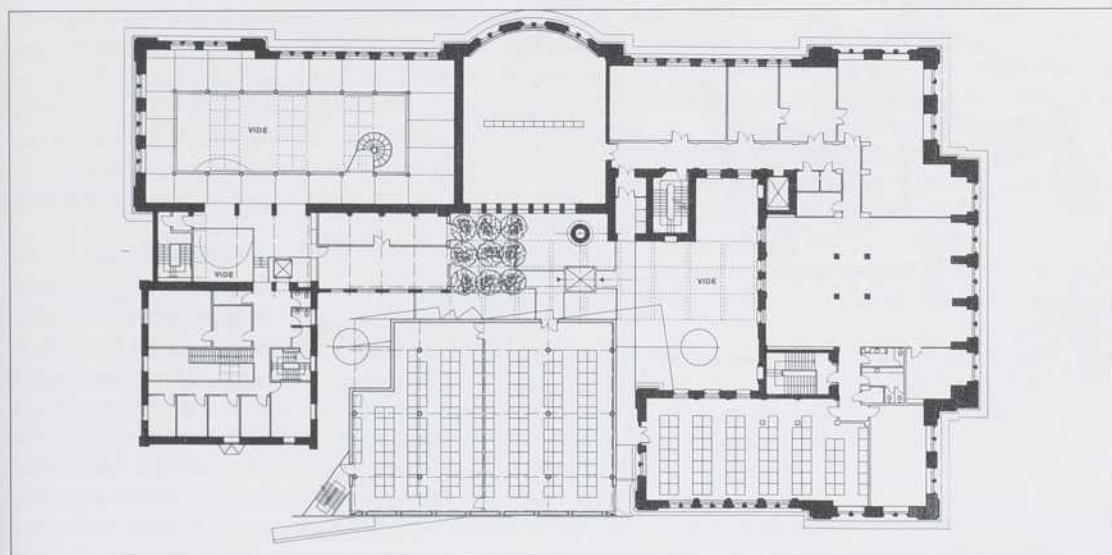
Le parti architectural du Centre d'archives de Montréal se fait autour de l'axe principal longitudinal, dicté par la composition classique du bâtiment HEC, et se développe à partir de deux espaces verticaux; un atrium intérieur et une cour extérieure contenue par la volumétrie. La mise en valeur des espaces existants exemplaires, l'ancien musée et la maison Jodoin, soutient l'usage public principal du projet: la diffusion. Une bande verte continue ceinture l'îlot; ce traitement paysager culmine sur la cour à l'arrière de la maison Jodoin.

L'atrium, éclairé zénithalement, prend assise au piano noble accessible par l'escalier monumental existant du hall du bâtiment HEC. L'atrium catalyse la composition spatiale autant en plan qu'en coupe; il constitue le sol intermédiaire dans la continuité spatiale depuis le hall existant du bâtiment HEC, jusqu'à l'aire publique contrôlée.

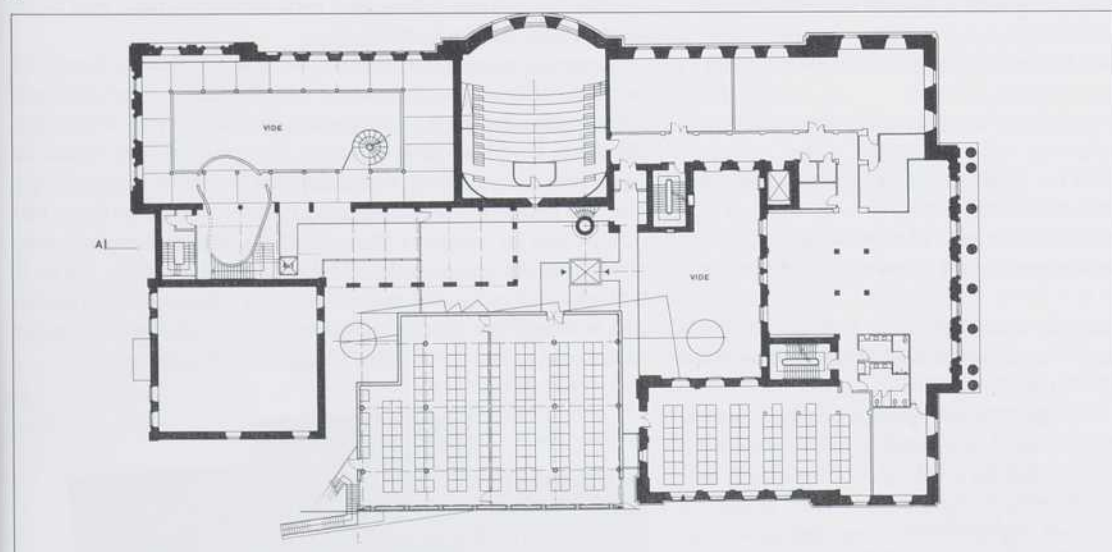
La cour est née du désir de mettre en valeur la maison Jodoin, la seule à avoir quatre façades cohérentes, ainsi que de la volonté de permettre la continuité de l'espace extérieur adjacent au mur ouest de cette maison. De forme géométrique simple, son traitement minéral sert d'écrin aux statues et aux vestiges d'anciens bâtiments démolis qui autrement restent oubliés dans des sous-sols obscurs.

À l'extérieur, le nouveau bâtiment des magasins, le long de la rue Labelle, s'installe entre deux architectures ayant chacune sa propre personnalité. Pour éviter toute concurrence, il est neutre, effacé, voir même non-architectural. Une finition soignée en métal est parée en façade d'une résille à dominante horizontale, support pour le lierre qui embellit d'ailleurs les résidences avoisinantes. Cette résille, par sa modénature, par le jeu de lumière et d'ombre, de transparence et d'opacité, contribue à unifier cette composition d'architectures de différentes périodes. De par sa calme présence, le bâtiment se veut un geste discret et civique.

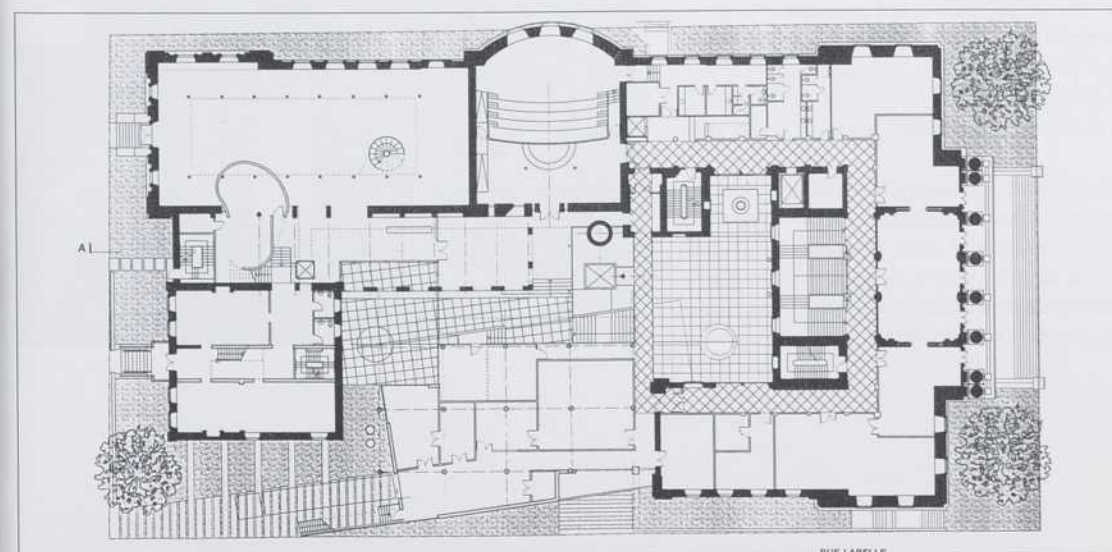




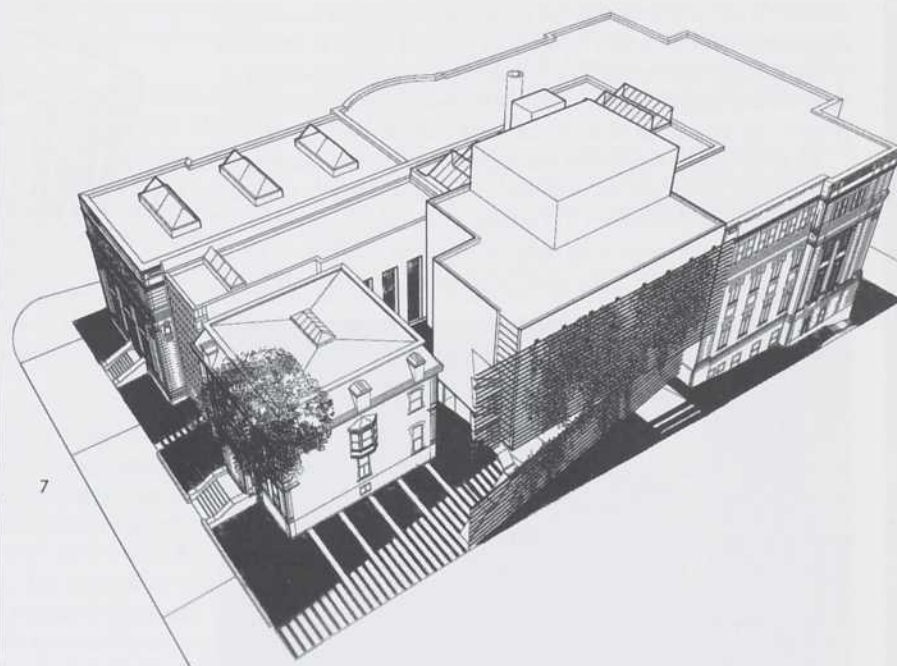
4



5

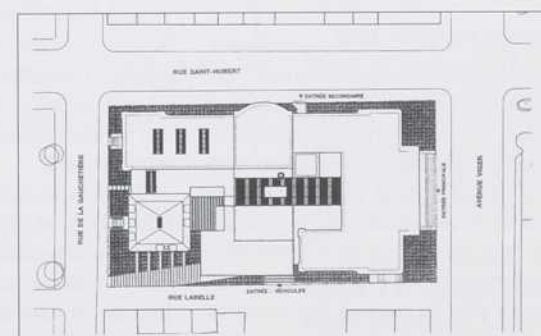


6



7

1. Élévation, rue De la Gauchetière
2. Coupe longitudinale
3. Coupe transversale
4. Plan du niveau 6
5. Plan du niveau 4
6. Plan du niveau 3
7. Perspective
8. Plan d'implantation

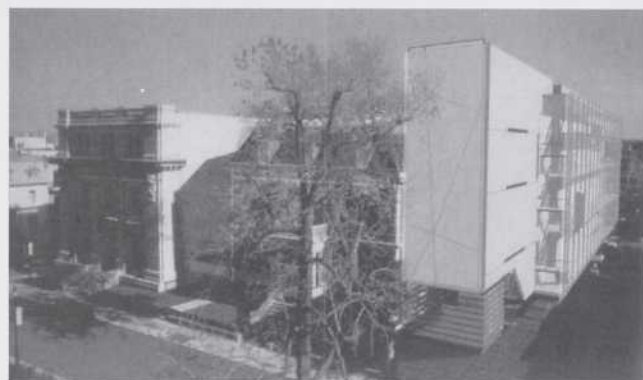


8

**Saucier + Perrotte
Birtz, Bastien, architectes**

Le projet se définit par sa forme et par la répartition de ses fonctions. Le bâtiment ancien contient les aires publiques, le travail de classification et les aires de recherche; le nouveau abrite les magasins et les aires de support. Ce qui caractérise le projet est la relation entre ces deux entités programmatiques et l'espace extérieur, la cour qui sépare et définit les deux pôles du projet. Ce sont les circulations parallèles, transversales ou perpendiculaires qui définissent l'activité du complexe et la relation fonctionnelle que le nouveau bâtiment entretient avec l'ancien.

En systématisant les volumes des magasins sur une bande le long de la rue Labelle, on dégage une cour-jardin au premier étage du bâtiment et l'espace de recul nécessaire à la maison Jodoin afin de s'intégrer au système. Cette cour apporte au coeur du complexe, verdure en été et lumière blanche en hiver. L'aile ouest du bâtiment principal (en briques)

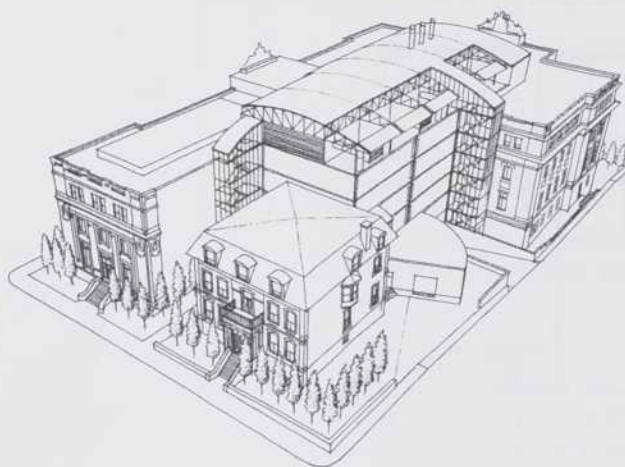


est démolie pour laisser place au nouveau volume des magasins. Ces volumes sont coupés par des ponts perpendiculaires rejoignant la circulation en façade de la rue Labelle. À la fois passerelle suspendue (à la manière des escaliers des ruelles) et façade de verre (sorte d'écran pour la conservation), celle-ci anime une façade qui autrement aurait peu à communiquer.

La circulation nord-sud le long du jardin vient lier les différentes fonctions publiques et semi-publiques du centre d'archives à partir de sa source sur le parvis du bâtiment. Elle permet un contrôle sur le mouvement des usagers dans les ailes plus ou moins éloignées du bâtiment, en plus d'offrir au public une vue sur un espace vert, éclairé et stimulant.

L'aménagement de l'ancien bâtiment se veut simple, minimaliste. L'espace est ponctué d'éléments nouveaux, de facture moderne avec l'utilisation de matériaux légers (verre, acier et bois) mettant en valeur les éléments anciens (colonnes, moulures, etc.) encore présents dans l'édifice. Les trois volumes des magasins sont identifiés sur la cour par trois matériaux de revêtement différents. La patine qu'ils prendront avec le temps sera symbole de la nécessité de la conservation de la mémoire d'une société. Le corps principal de la maison Jodoin est conservé intégralement. Les intérieurs, déjà largement modifiés, sont rénovés en harmonie avec le nouveau complexe. En plus de contenir des fonctions auxiliaires à l'aile des chercheurs, elle abrite au rez-de-chaussée un lieu de rencontre (café possiblement cédé à l'entreprise privée) en mémoire du club littéraire qu'elle a contenu jadis. Ce lieu accessible de la rue peut, en plus, contenir certains artefacts ou illustrer des méthodes de conservation et servir ainsi de vitrine (coin rue De la Gauchetière et rue Labelle) pour la salle d'exposition et l'amphithéâtre.

**Les architectes
Blouin, Faucher, Aubertin, Brodeur, Gauthier**



Le parti que nous proposons veut réconcilier les notions de solution opportune au cadre urbain et historique dans lequel il doit s'inscrire et de solution opportuniste quant à l'utilisation optimale des lieux architecturés dans lesquels il doit s'insérer :

- il vise donc l'économie et la simplicité de construction et d'opération;
- il vise l'efficacité fonctionnelle, sécuritaire et climatique de la machine archivistique;
- il vise la mise en valeur des espaces publics en connivence d'utilisation avec les qualités du lieu existant;
- il vise l'insertion équilibrée et sensible du nouveau bâtiment dans l'écran des bâtiments existants et dans le cadre urbain de voisinage qui l'entoure.

Le parti inscrit la nouvelle construction dans l'espace vide de la «cour intérieure» existante et lui impose un recul obligé par rapport aux rues et aux constructions en place.

Cette condition de recul obligé permet également de surhausser la nouvelle construction tout en respectant les alignements horizontaux définis par les bandeaux et corniches des existants, sans perturber la définition aérienne des couronnements d'origine depuis les rues voisines, la nouvelle construction en étant toujours suffisamment éloignée sur toutes ses faces.

Pour occuper plastiquement au mieux ce site privilégié et pour réconcilier les différences typologiques que la construction neuve serait passible d'amplifier, nous proposons de faire essentiellement référence à l'organisation architectonique des bâtiments en place, soit l'organisation verticale tripartite des façades comprenant une base, un fût et un couronnement.

Le couronnement de l'ensemble à construire serait une structure d'acier aérée et vitrée, en partie haute, chapeautée par une toiture métallique courbe limitant l'accumulation de neige, adoucissant et dynamisant le positionnement et la hauteur relative de la construction neuve. Tous les ouvrages métalliques de ce couronnement seraient traités dans une coloration uniforme gris étain bleuté métallisé.

**Architectes Lemay & associés
Dorval & Fortin**

Au départ, notre proposition vise la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti ainsi que la mise en évidence de la typologie d'organisation des îlots montréalais en favorisant une insertion adéquate des Archives nationales dans le tissu urbain environnant. En plus de rénover le bâtiment principal, il nous est apparu indispensable de conserver l'aspect extérieur de la maison Jodoin, au regard de son caractère centenaire, sa position dans l'îlot, même si pour la conserver il devient indispensable de la transformer.

L'ensemble du projet s'articule autour d'un élément majeur, la rue intérieure, nouvelle dynamique de la vie de l'édifice. Le long de ce grand axe de circulation, le visiteur pourra traverser le bâtiment des archives et circuler de l'entrée principale de la rue Viger jusqu'à la rue De la Gauchetière et accéder à toutes les fonctions autorisées en participant à toute la vie de l'édifice. Espace majeur du projet, il permet de conférer à l'édifice une identité conforme à son esprit d'origine. L'espace d'exposition, élément remarquable du programme permettant la démocratisation des archives au grand public, ne peut que s'inscrire en position centrale et ouverte sur la rue intérieure. Au coeur du projet et adossée à l'exposition, une lame de service regroupe les circulations verticales et les espaces de service desservant la partie privée du projet, logée à l'arrière de cette barrière fonctionnelle.

L'esprit de notre intervention pour les extensions est une expression contemporaine en complémentarité avec l'architecture environnante. Nous avons recherché une bonne gradation volumétrique entre l'édifice principal, les extensions et la maison. Une paroi de verre comme un cristal pour la transparence s'affirme comme le support de notre époque alors que l'expression des volumes est exprimée par la pierre pour s'harmoniser avec les matériaux déjà présents. Un signal contemporain marque l'entrée des groupes et le débouché de la rue intérieure, rue De la Gauchetière. Tous les matériaux et techniques utilisés visent une expression contemporaine dans un esprit de respect de toutes les composantes patrimoniales et du contexte des bâtiments de l'îlot existant.



Édifice de conservation et siège social

ARCHITECTURE

Les architectes Blouin Faucher
Aubertin Brodeur Gauthier

CHARGÉ DE PROJET

Éric Gauthier

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ

Pellemon / LRCA

INGÉNIEUR EN STRUCTURE

Nicolet Chartrand Knoll

COÛT

12,5M

Afin de regrouper ses collections disséminées dans plusieurs bâtiments n'offrant pas des conditions de conservation adéquates, la Bibliothèque nationale du Québec a fait l'acquisition d'un bâtiment industriel désaffecté conçu à l'origine pour la General Cigar Co.

La BNQ souhaitait également y établir tout le personnel affecté au traitement et à la gestion des collections en plus d'offrir des espaces de conservation importants à des partenaires institutionnels. L'un de ces partenaires, les Archives nationales du Québec, occupe tout l'agrandissement de 1982 et dispose d'une adresse qui lui est propre sur la rue des Carrières.

Le parti retenu a pour objectif de procurer un environnement convivial et confortable au personnel et aux chercheurs qui oeuvrent minutieusement à un travail exigeant. Il a également pour objectif de participer à la remise en valeur d'un secteur industriel du quartier Rosemont.

Il a fallu pour cela domestiquer les sévères exigences de sécurité et de contrôle de l'environnement pour les rendre invisibles, pour les faire disparaître.

La stratification de l'espace reprend le modèle domestique. Entreposage à la cave et au grenier, aires d'accueil au rez-de-chaussée et quartiers privés à l'étage.

Les documents qui arrivent sont acheminés vers le monte-charge avant de transiter à chacun des étages du circuit de traitement pour être enfin entreposés. C'est là que nous avons choisi de percer un atrium, de faire une coupe qui révèle ce circuit afin d'y mettre le coeur du bâtiment.

L'usage de la pierre cambrienne, du chêne déroulé, du linoléum naturel, les revêtements muraux de cuir, l'éclairage direct-indirect ainsi que le percement d'ouvertures généreuses sur l'extérieur relèvent d'une même volonté d'échapper à la rhétorique de la forteresse stérilisée, coupée du monde extérieur.

En pensant aux cigares. Aux casiers de bois où ils étaient entreposés. À la blondeur des feuilles de tabac séchées. Aux odeurs.

LE BÂTIMENT

En 1948, la General Cigar Co. fait ériger un bâtiment industriel robuste pour la fabrication de ses produits. Plus de 400 ouvriers y travaillent dans un environnement aux conditions atmosphériques soigneusement contrôlées.

L'édifice, aujourd'hui occupé par la Bibliothèque nationale du Québec, comporte alors trois étages et un sous-sol. Sa structure est particulièrement étudiée pour créer des espaces de travail dégagés qui profiteront à la Bibliothèque dans son aménagement.

À l'époque, la capacité portante des planchers devait répondre aux besoins de la lourde machinerie nécessaire à la fabrication des cigares, une particularité qui permettra d'installer le rayonnage des magasins de conservation de la Bibliothèque nationale du Québec.

Pour garantir la fraîcheur et la qualité des cigares, il était essentiel de conserver les feuilles de tabac dans des conditions atmosphériques contrôlées. Ainsi l'édifice de la Bibliothèque allait disposer d'un système de circulation de l'air ambiant filtré et humidifié, chauffé l'hiver et refroidi l'été.

En 1975, l'entreprise de fabrication de cigares déménage sur la rue Saint-Antoine, à Montréal, et à Joliette. L'édifice connaît par la suite divers occupants dont, de 1982 à 1983, les Technologies BABN qui impriment les billets pour Loto-Québec et la Société des loteries de l'Ontario. Ses activités obligent l'imprimerie à mettre en place un important dispositif de sécurité. En 1989, à la faveur d'un contrat avec la Société française des jeux, une nouvelle aile, actuellement occupée par les Archives nationales du Québec, est construite, ce qui confère au bâtiment un caractère de bunker imprenable. L'impression de billets de loterie nécessitant des mesures de sécurité exceptionnelles, toutes les fenêtres sont alors murées, et le terrain est ceint d'une haute clôture métallique.

La solidité de la charpente de béton, la générosité des espaces ainsi que l'excellent état général du bâtiment permettaient de satisfaire aux besoins de conservation des documents des collections de la Bibliothèque nationale du Québec depuis 25 ans. De nombreux travaux restaient cependant à faire pour transformer les lieux en une bibliothèque de haut niveau.

L'ARCHITECTURE

Malgré le potentiel architectural certain, l'édifice devait être entièrement recyclé. Le premier défi consistait à identifier la disposition des aires de travail pour qu'elles puissent, contrairement aux espaces de conservation, bénéficier de l'apport de la lumière naturelle tout en respectant le caractère du bâtiment et la fenestration originale.

Le parti architectural reproduit la typologie traditionnelle et il a permis de remettre en place la majeure partie des fenêtres condamnées par l'occupant précédent.

Pour amener la lumière aux espaces qui en étaient dépourvus, un atrium, ouvert sur un puits de lumière, a été aménagé au coeur du bâtiment. L'entrée principale au centre de la façade de la rue Holt a été percée pour clarifier et simplifier la circulation tout en permettant de conserver les escaliers et ascenseurs existants. Une marquise de verre laminé et fracturé marque et protège l'entrée principale qu'une longue rampe en pente douce vient relier à la rue.

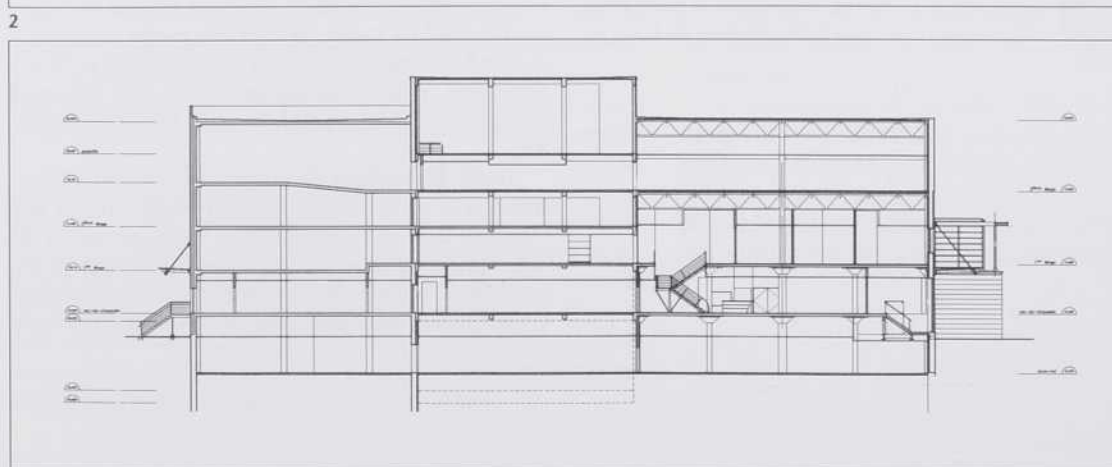
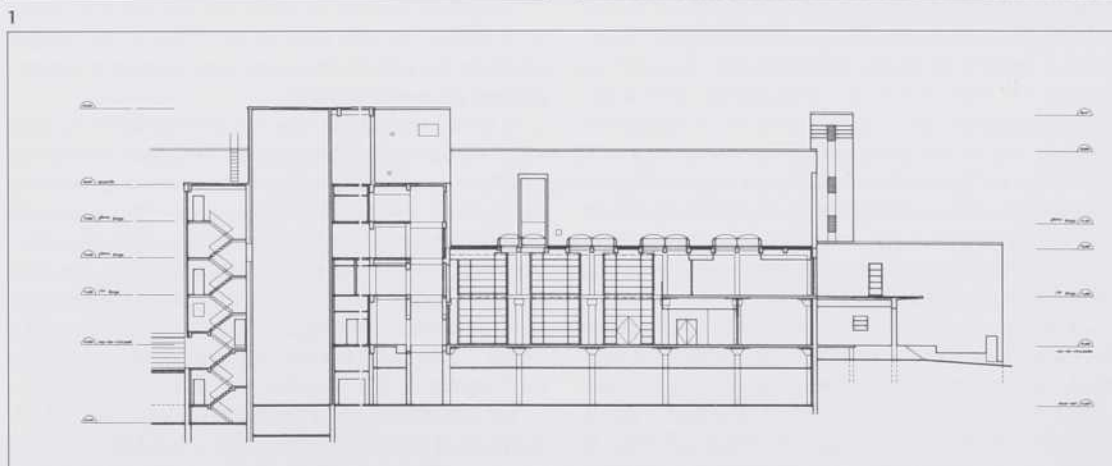
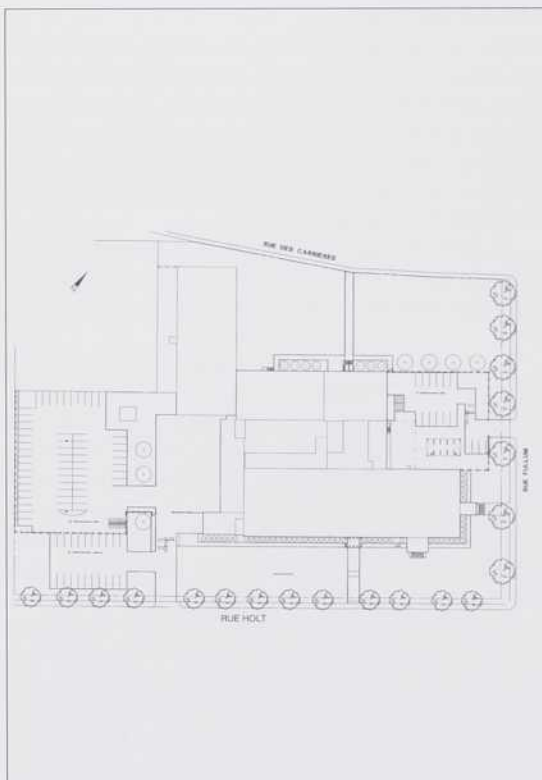
Largement fenestrée sur le hall, la salle de lecture destinée aux chercheurs juxtapose mobilier patrimonial restauré et équipements contemporains. Le recours à de généreuses surfaces intérieures vitrées contribue à décroquer l'espace et à mettre en valeur les colonnes de béton originelles à chapiteau pyramidal.

Le surhaussement en verre strié des anciens édicules d'entrées permet pour sa part l'apport de lumière zénithale à la salle du conseil tout en marquant le changement de vocation du lieu.

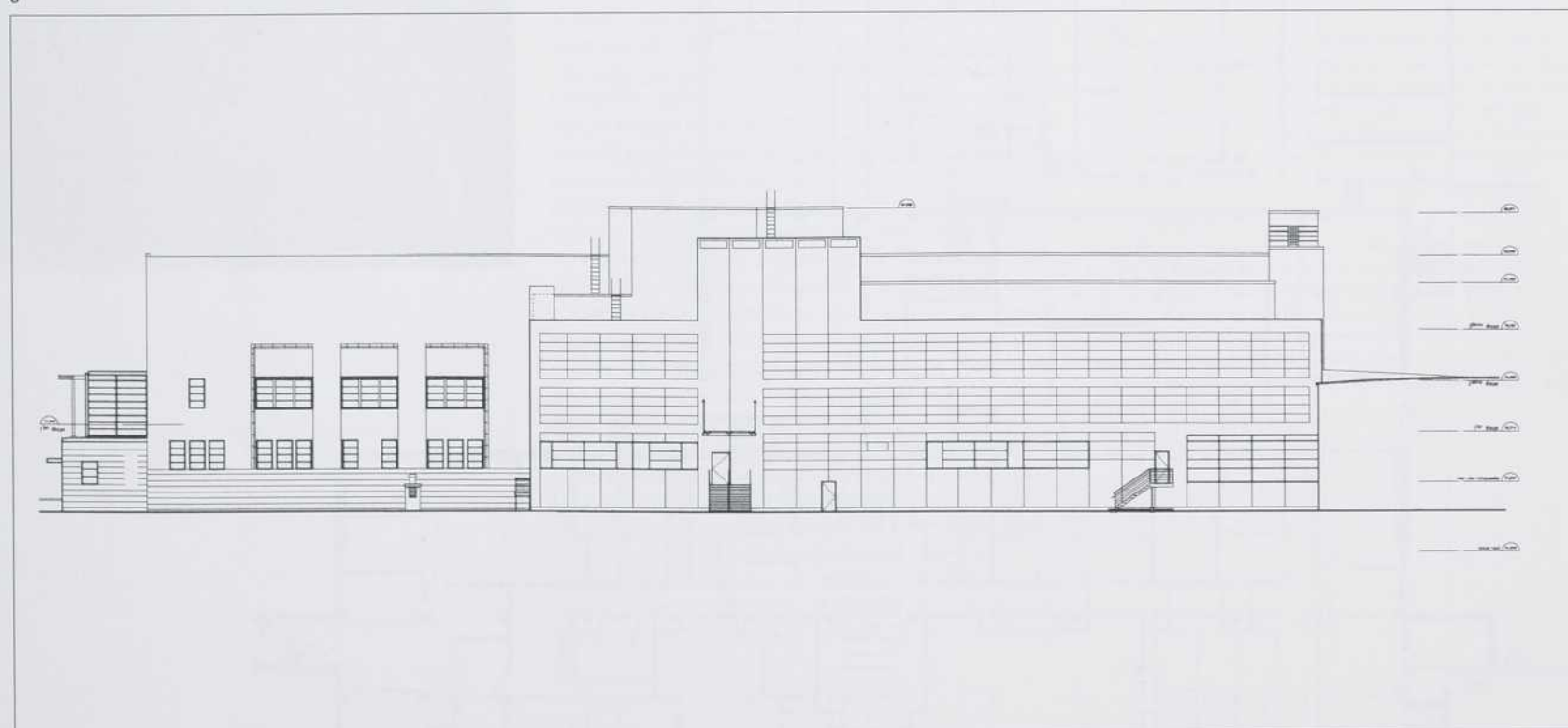
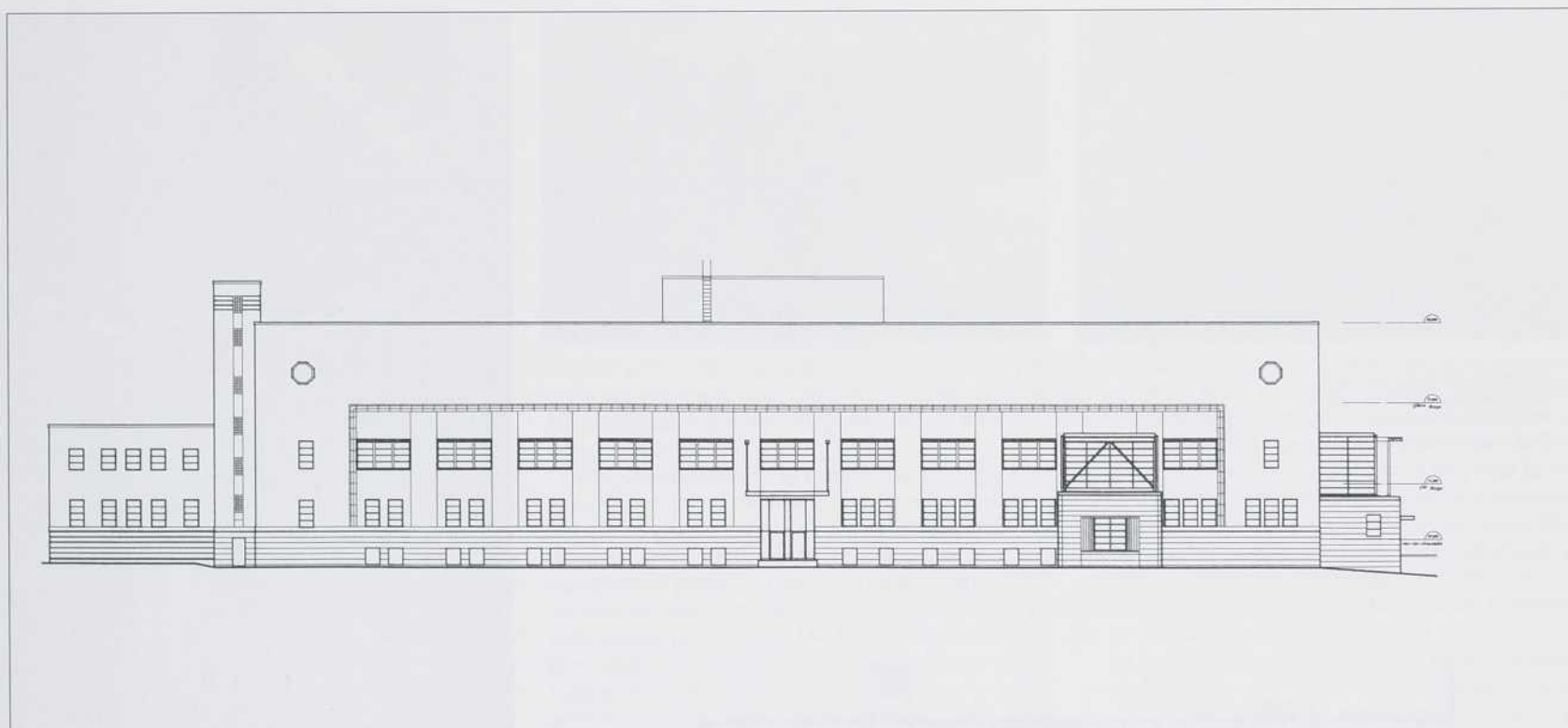
Il a été convenu de rendre au revêtement du bâtiment son caractère d'origine en décapant l'enduit de peinture vinylique qui masquait la brique. Un soin particulier a été porté à l'aménagement paysagé de l'institution par l'agrandissement des surfaces gazonnées, l'ajout d'arbres et arbustes décoratifs ainsi que par l'installation d'une oeuvre d'art à caractère sculptural destinée à remplacer l'ancienne enseigne publicitaire. Cette oeuvre a été sélectionnée dans le cadre du Programme d'intégration des arts à l'architecture.

Les travaux de transformation du bâtiment témoignent de la sensibilité grandissante du Québec envers son patrimoine industriel. Ce choix est d'autant plus louable qu'il ne s'agit pas d'un des joyaux architecturaux qui suscitent facilement l'enthousiasme et l'émotion, mais, plus prosaïquement, d'un lieu de travail implanté hier encore au centre de la vie des Montréalais.

Toutes les mesures de protection et de sécurité relatives à la conservation des documents ont pu être mises en oeuvre. L'utilisation des matières nobles reflète l'importance et la valeur des collections protégées dans l'édifice pour le bénéfice des Québécoises et des Québécois et pour celui des générations à venir.



1. Plan d'implantation
2. Coupe
3. Coupe
4. Vue d'ensemble, rue Holt
5. Marquise, rue Holt
6. Élévation, rue Holt
7. Élévation, rue des Carrières



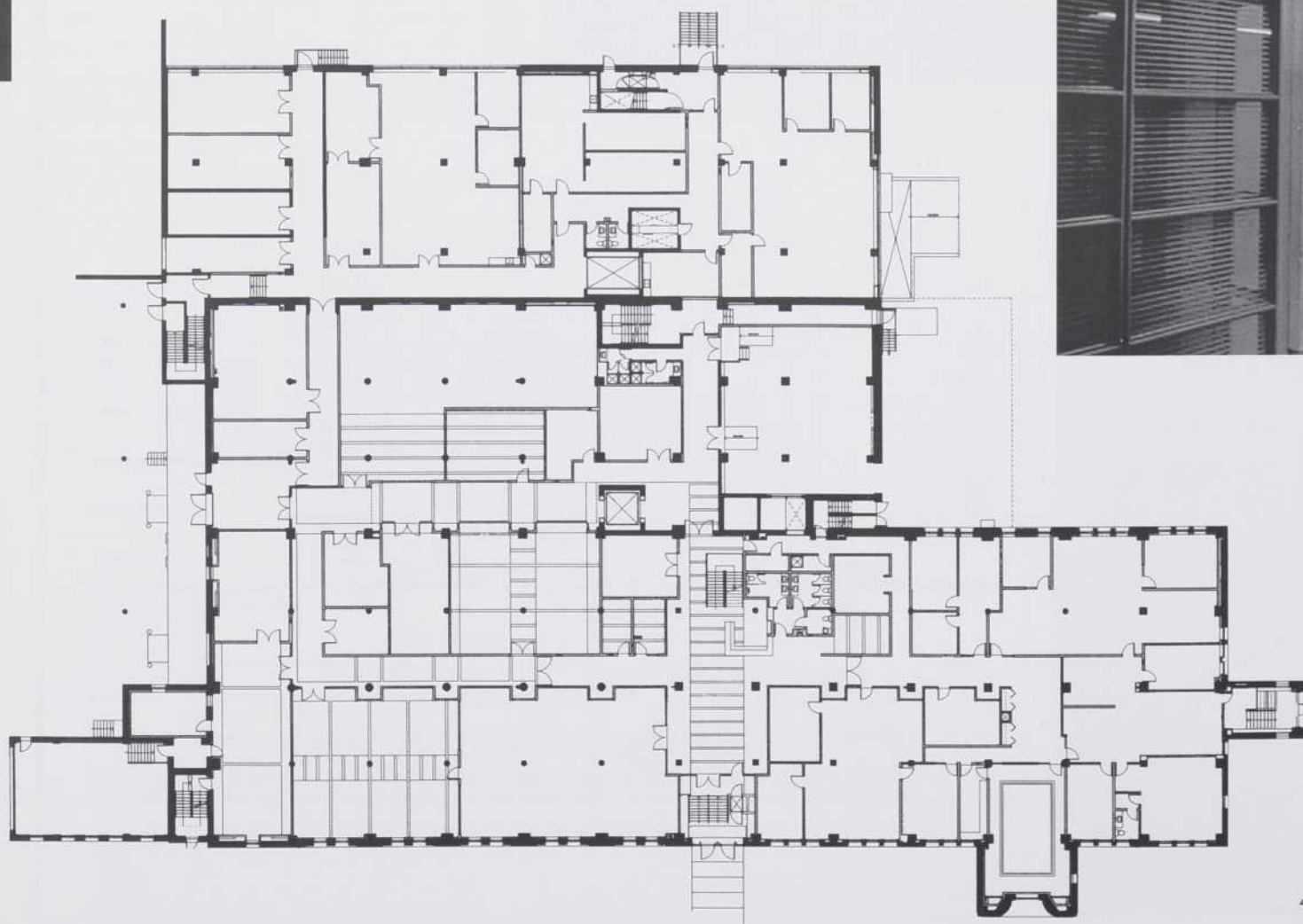
7

5



1 2

1. Vue intérieure, hall d'entrée
2. Vue intérieure, aire de rangement
3. Vue intérieure, bureaux
4. Plan, rez-de-chaussée



4



3

La place d'Youville

MAÎTRE D'ŒUVRE

Service des parcs, jardins
et espaces verts

EN COLLABORATION AVEC

Service des travaux publics

Service de la circulation

Service de la culture

Service de l'urbanisme

MEMBRES DU JURY

Président et modérateur du jury

Peter Jacobs

architecte paysagiste - professeur
Université de Montréal, membre
A.A.P.Q.

Julia Gersovitz

architecte en patrimoine
Fournier Gersovitz Moss

Mario Brodeur

architecte responsable de l'entente
MCCQ/Ville de Montréal, ministère
de la Culture et des Communications
du Québec

Raquel Penalosa

architecte paysagiste, chargée de
projet - Projet Vieux-Montréal, SPJEV,
Ville de Montréal

Yves Nacher

chargé de mission, Institut français
d'architecture, France

Serge Carreau

urbaniste, directeur associé, Service
de l'urbanisme,
Ville de Montréal

Michel Devoy

architecte paysagiste, chef de
division, Aménagement des parcs,
SPJEV, Ville de Montréal

MEMBRE SUPPLÉANT

Pierre-Luc Dumas

directeur du développement, Société
de développement
de Montréal

RAQUEL PEÑALOSA, ARCHITECTE PAYSAGISTE

La démarche actuelle du projet urbain en architecture de paysage questionne la pratique sectorielle et s'inscrit au contraire dans une approche plurielle et interdisciplinaire. Cette attitude implique la prise en compte de la complexité urbaine tout en interrogeant le sens des lieux et leur singularité. Agir, soulève le défi à la fois de la ville, territoire total, multiple et celui de l'espace public, lieu privilégié de réflexion et de projection de l'idée de projet de paysage. Dans ce contexte, quels sont les mécanismes de fabrication des espaces des villes qui interpellent les professionnels dans le sens de l'attribution de commandes? Le constat des dernières années, révèle que l'intervention dans la réalité de la ville d'aujourd'hui se tourne d'avantage vers la commande publique. Ainsi, quelle est la nature du processus de commande et de conception qui donnera forme aux espaces publics urbains montréalais? L'envergure et le type de commande sont tributaires de l'échelle du projet, du sujet, et de leur signification urbaine. La démarche administrative courante, pour la réalisation de projets municipaux s'inscrit principalement dans un processus de sélection de services professionnels sur la base de l'expérience professionnelle et du cahier d'offre de services.

Dans les dernières années, la complexité des enjeux et de la problématique de certains lieux publics stratégiques et le désir de s'inscrire dans un regard nouveau du projet urbain, a commandé la mise en place de mécanismes plus sensibles à ces réalités. Un premier effort en 1995, définit le projet de réaménagement du square Phillips dans cette orientation. Toutefois, l'expérience demeure timide, le processus de sélection s'inscrit toujours dans la démarche d'attribution de contrats courante de la Ville. Plus récemment, la commande publique pour le projet de concours de la place d'Youville se démarque en ce sens qu'elle constitue une première expérience de concours public⁽¹⁾ à l'intérieur du cadre administratif de la Ville et qu'elle fait appel aux praticiens en architecture de paysage comme porteurs de projet au sein d'équipes interprofessionnelles.

Plus spécifiquement, la commande publique s'est appuyée sur deux prémisses, la reconnaissance de la singularité urbaine du lieu de par sa richesse patrimoniale, culturelle, historique et archéologique, ainsi que sur la volonté politique d'inscrire le projet dans un cadre de mise en valeur urbaine et historique, l'entente sur le développement culturel/ 1995-1999 intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Montréal. Le Service des parcs, jardins et espaces verts (SPJEV), en qualité de mandataire du projet a choisi de procéder par voie d'appel d'offres, structuré en deux étapes: l'appel de candidatures sur offre de services qui permettait à la Ville de s'assurer que toutes les firmes retenues possédaient les compétences requises pour la mise en œuvre du mandat, et l'appel de propositions, le concours d'idées. La Société de développement de Montréal (SDM) société paramunicipale s'est jointe au SPJEV pour l'encadrement logistique du concours. Au total 35 firmes ont été invitées à soumissionner selon les critères et exigences du cahier de charges préparé par la Ville. Suite à l'appel d'offres, 9 firmes ont déposé une offre de services. L'analyse des documents et des entrevues de chaque équipe ont mené à la sélection des 3 concurrents pour l'étape de concours. Un jury composé de professionnels de la Ville et des milieux privé et académique a procédé au choix du projet lauréat.

Qu'elles ont été les conditions sous-jacentes à la mise en œuvre de ce processus? Loin de questionner la qualité du résultat, il est important de soulever qu'au delà de la problématique de projet, s'inscrit, la problématique de la commande publique elle-même. Un constat des conditions de création de la démarche mérite d'être esquissé afin de susciter des questionnements sur la nature de la culture de la commande

publique dans le contexte municipal et dans les champs de pratique du projet urbain et particulièrement dans celui de l'architecture de paysage. Les enjeux se situent à plusieurs niveaux et sont d'ordres variés. Dans le contexte administratif, la notion de *concours d'idées rétribué* (dans le sens de production conceptuelle) ne pouvait pas s'inscrire dans les conditions de projet de mise en œuvre engageant une dépense publique. L'attribution finale d'un contrat professionnel exigeait à l'étape initiale du processus de validation de la capacité des équipes pour la mise en œuvre du projet. Finalement, on a dû développer les termes du concours et élaborer le cahier des charges. Enfin, toutes ces conditions inscrites dans des délais très serrés ont rendu le processus lourd et exigeant pour les professionnels qui y ont participé. Des critiques non négligeables ont été soulevées autant dans le milieu privé qu'à la Ville. Somme toute, un pas en avant a été fait. Pour la Ville cette expérience permettra de définir une démarche plus simple et mieux cernée lors de projets futurs. Dans le milieu privé, suite à ce projet, l'Association des architectes paysagistes du Québec s'est doté d'un processus de concours officiel pouvant s'inscrire à l'intérieur du processus administratif municipal.

La commande publique demeure un outil puissant pour déboucher vers ce qui est malgré tout chaque fois un exploit: réussir un projet porteur de sens qui contribue à la création de la ville.

(1) - Le processus de concours de la place Jacques Cartier, en 1990 ne s'est pas fait suivant le cadre administratif de sélection de services professionnels, mais était inscrit dans un cadre spécifique, «Les concours internationaux de Montréal, architecture urbaine et aménagement»

- Les concours d'art public, sont inscrits dans le cadre de la «Politique d'art public», programme de dérogation du processus de sélection de services professionnels.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Raquel Penalosa œuvre depuis plus de 10 ans dans le domaine de l'aménagement, de la planification et de la conception en milieu urbain au sein d'équipes pluridisciplinaires. Son expérience diversifiée fondée sur l'observation des expressions culturelles propres à chaque lieu lui ont valu le prix Orange/Politiques urbaines pour son projet *Les petites places urbaines* de l'organisme Sauvons Montréal en 1996. Depuis 1998, elle agit au Service des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Montréal à titre de chargée de projet.

Cardinal Hardy / Claude Cormier

CONSULTANTS

Groupe Cardinal Hardy
aménagement et design urbain

Claude Cormier
architectes paysagistes

EN COLLABORATION AVEC

Archithème

Arkéos inc.

LDL inc.

Les consultants Génipius inc.

Groupe-Conseil Trédec inc.

ENTREPRENEURS GÉNÉRAL

Les excavations Super inc.

PERSPECTIVE

Globe

Le projet de réaménagement de la place d'Youville, en reflet de son importance historique, permettra une appropriation publique des lieux. S'accordant avec le caractère local et culturel du secteur ouest du Vieux-Montréal, il rendra le lieu plus convivial afin d'y attirer une clientèle de promeneurs et d'y stabiliser une population résidentielle. Ainsi, le projet permettra de constituer une définition claire des rues Youville Nord et Sud, de refaire des trottoirs plus larges, de marquer les parvis du musée de la Pointe-à-Callière et du centre d'histoire en plus de créer un parc urbain. Le projet se caractérisera par un sol principalement vert définissant une place-parc dont la partie centrale aura une identité végétale. Comme la place est reconnue comme un site ayant un potentiel archéologique élevé, l'aménagement se pose en surface. Une limite d'excavation à moins d'un mètre permet de conserver les sols archéologiques en place.

La place a fait l'objet d'une planification d'ensemble des rues Mc Gill à de la Commune. Le projet sera construit en deux phases. La construction du secteur s'étend de la rue Saint-Pierre à la rue de la Commune.

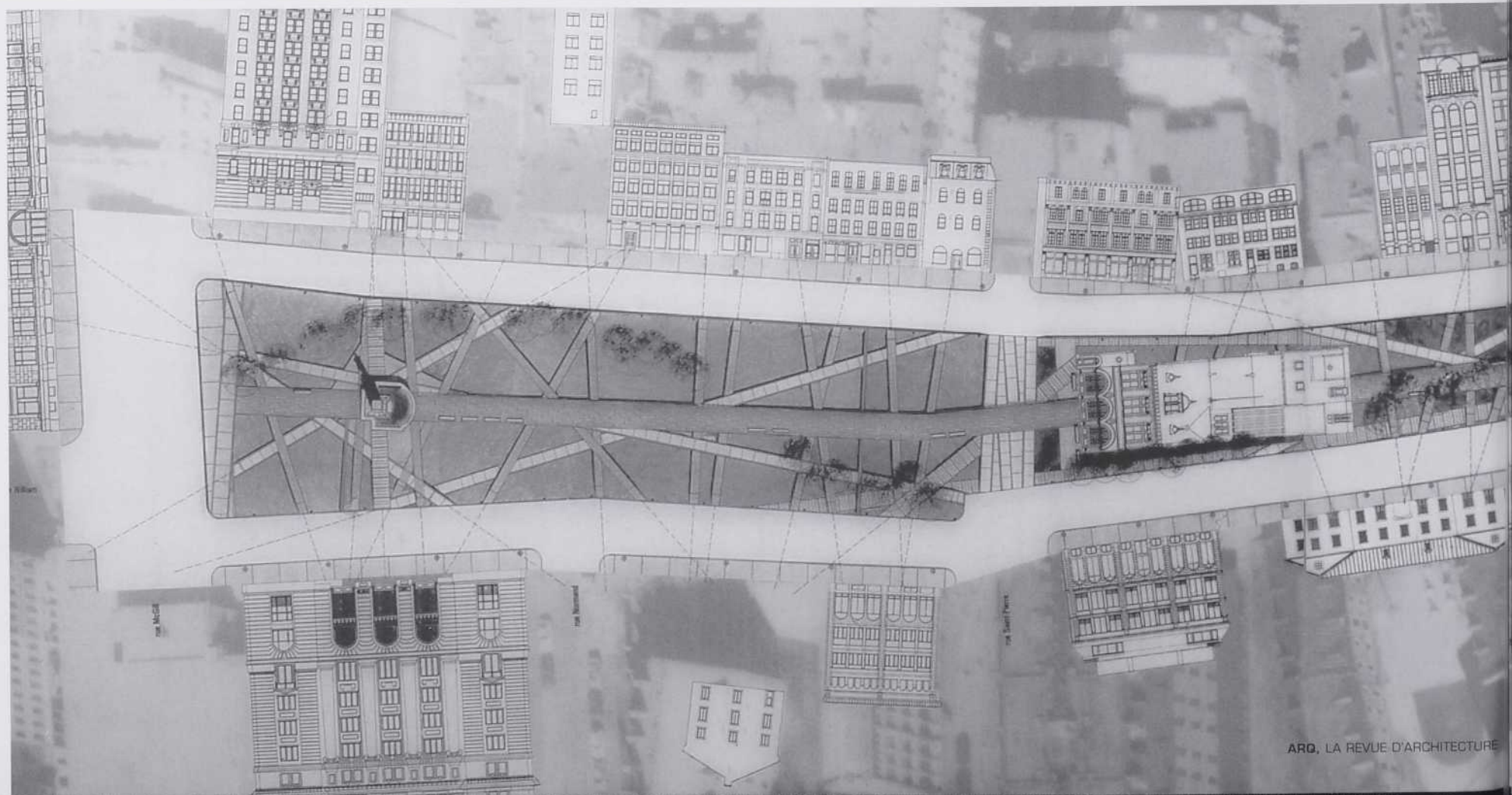
Rappelons que la place d'Youville est l'endroit où l'avenue montréalaise commence. Au fil des siècles, ce lieu a traversé des périodes d'activités marquées par le passage. Le passage de l'eau, le passage des gens, le passage des marchandises... On doit sa forme longue et sinueuse à la rivière Saint-Pierre qui fut à l'origine une voie et un lieu d'échange pour les amérindiens. En 1642, les français choisissent l'embouchure de la rivière pour leur établissement. Fréquemment inondé, l'endroit est délaissé au profit d'un noyau urbain qui se développe à l'abri des fortifications dont les murs longeaient le côté nord de l'actuelle place. Au début des années 1800, la démolition des fortifications et la canalisation des eaux de la rivière dans le collecteur Williams transforment ces berges insalubres en un formidable lieu d'échanges et de mouvements. Magasins et entrepôts s'installent au pourtour de la place tandis qu'au centre se succèdent les marchés. À partir de 1900, cette concentration d'activités et la proximité du port entraînent la construction d'édifices publics et de sièges sociaux. En 1903, les marchés jugés encombrants sont remplacés par une caserne de pompiers et un square de verdure. Dès les années '20, la place est envahie par l'automobile. Cette occupation de stationnement demeure tandis que les immeubles riverains graduellement se recyclent et se restaurent affirmant un caractère mixte, à la fois, culturel, résidentiel et commercial.

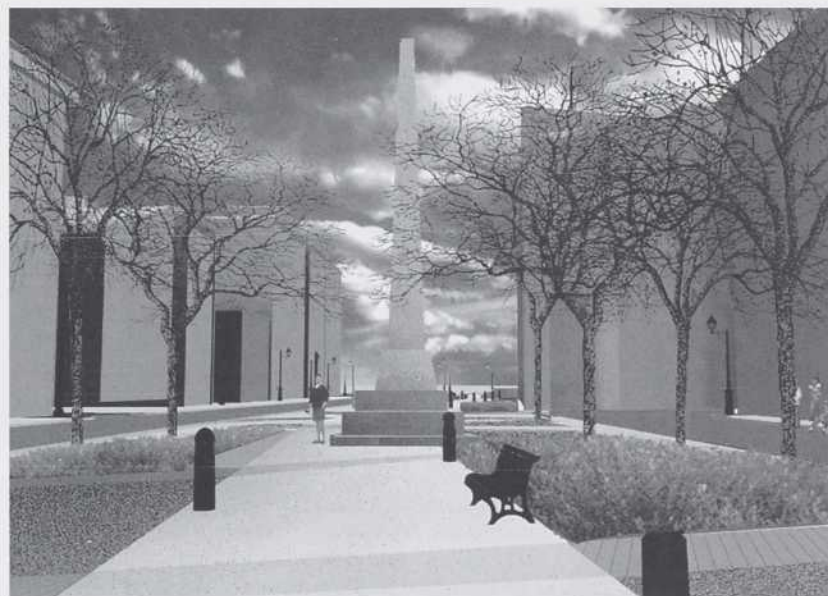
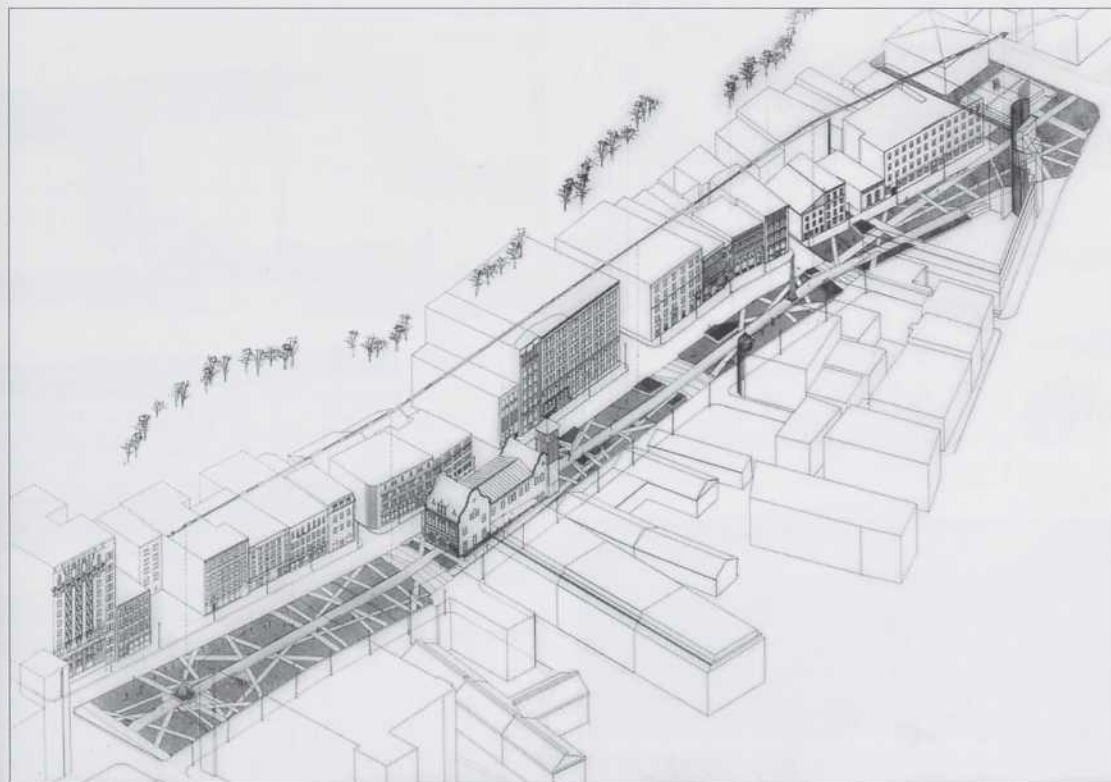
LE PROJET

La nouvelle place d'Youville qui succède au stationnement deviendra une courtoise de verdure et de trottoirs témoignant du dynamisme des activités du lieu à différents moments de son histoire. La place se structure au centre par une voie déambulatoire qui suit exactement le tracé et la mesure du collecteur Williams toujours en place en sous-sol. Ce collecteur de piétons fait également le lien sur son parcours entre les objets commémoratifs et les monuments : l'œuvre «Entre nous» le musée de la Pointe-à-Callière, le puits Archambaults, l'obélisque des pionniers, les bornes des arpenteurs, l'œuvre «La peur», le centre d'histoire de Montréal.

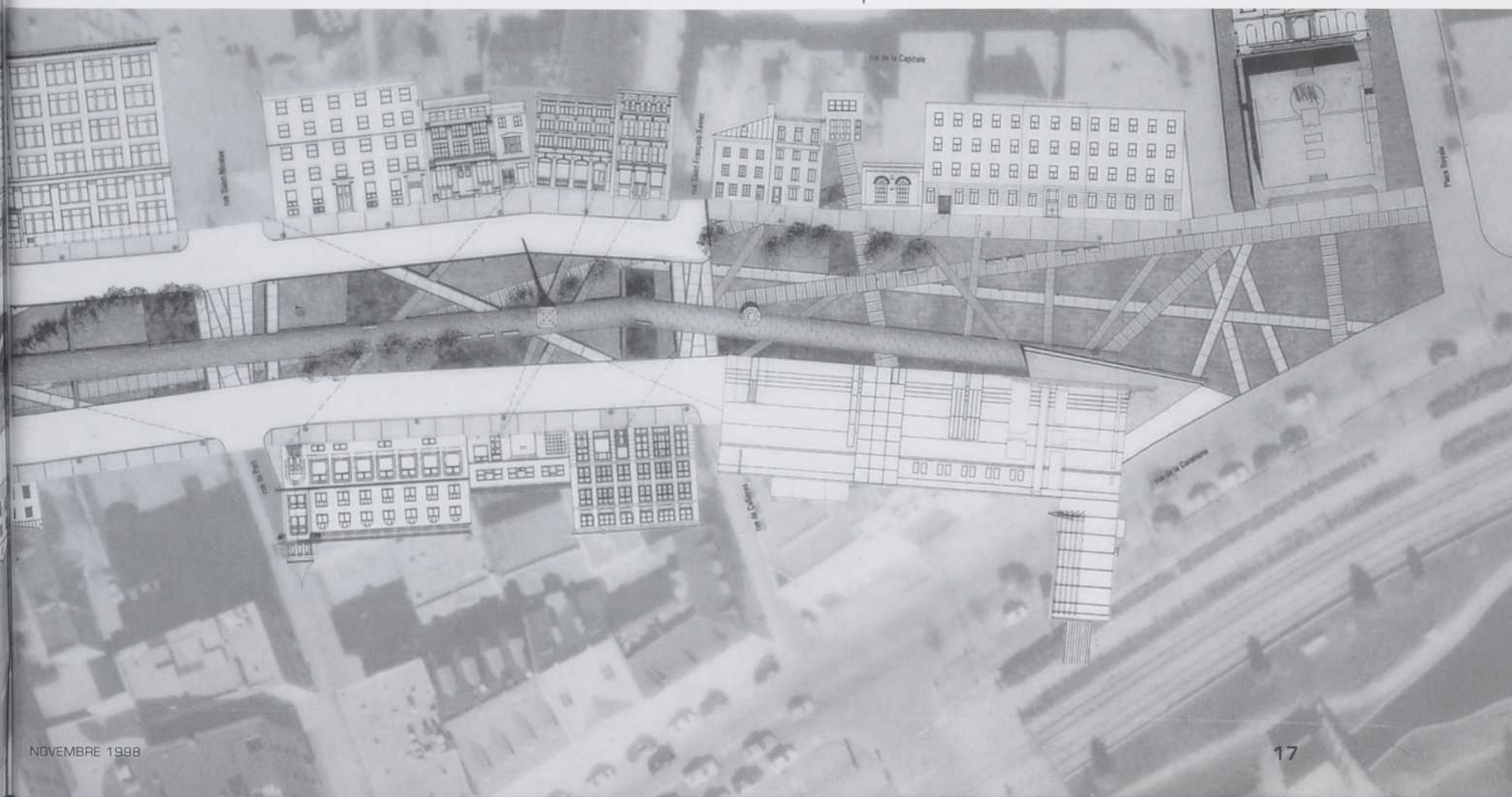
Le collecteur est traversé par plusieurs trottoirs dont les trois types (bois, pierre et béton) rappellent les trottoirs tels qu'on les a construits au cours de l'évolution de Montréal. Comme des sentiers, ils évoquent les allées et venues, les va-et-vient qu'a connu la place d'Youville au fil de son histoire. Chacun des trottoirs est en axe avec un élément significatif d'une façade ou encore propose un lien avec la trame urbaine environnante.

Si la présence des trajets-trottoirs rend le lieu dynamique, la longue bande centrale se verdit et vient tempérer l'endroit. Du gazon, des arbres et des bancs invitent à la pause. Dans le même esprit de confort et de sécurité, un éclairage général doux met en valeur les façades des édifices au pourtour de la place et au centre, le collecteur bénéficie d'un éclairage d'ambiance.





1. Vue axonométrique
2. Perspective
3. Plan d'ensemble



ÉQUIPE DE CONCEPTION

François Courville
architecte paysagiste
Schème Consultant

Marc Blouin
architecte

Jacques Rousseau
architecte

COLLABORATEURS

Dominique Dumont,
Jean-Louis Léger
et Philippe Lupien
stagiaires en architecture

Lyne Legault
architecte paysagiste

Pierre Delisle
architecte

Jacek Jarnuszkiewicz
sculpteur

Pierre Bibeau
archéologue, Société Arkéos

Guy Mongrain
historien-géographe,
Société Recherche Espace-Temps

Fortier, Franklin, Legault
ingénieurs-conseils

Werleman, Guy McMahon
architectes

Stéphane Lalonde
urbaniste

Gérard Souvay
consultants en éclairage

Jean-Jacques Bohémier
et Daniel Forgues
consultants en

Partenariat et Développement

Cette vision que nous partageons nous a inspiré à miser sur les diverses échelles des usages: l'usage du quotidien; de la place du riverain à l'usage exceptionnel le plus rare; de la place parée pour une cérémonie importante. Le concept et la tectonique élaborés pour le projet posent une distance respectueuse des couches précieuses sous-jacentes tout en puisant profondément dans le contenu mémorial et en ouvrant la porte aux interprétations à venir. Nous avons valorisé l'usage comme motivation première de nos actes pour créer les consensus et l'adhésion autour d'un lieu qui nous reçoit.

L'usage c'est l'autre, c'est la venue de l'autre dans le projet.

Ravissements du Nouveau Monde. Si d'une part nous adhérons à cette idée d'une place plutôt calme qui mise sur un art de vivre, la ville fondée sur la diversité des échelles des usages qui reflètent son milieu et lui donnent prise sur le temps, nous ne pourrions d'autre part ne pas reconnaître l'asymétrie historique que le 20^e siècle et bientôt le 21^e siècle auront introduit dans la perspective du projet urbain contemporain. Nous avons souhaité faire valoir ce concept d'asymétrie. Nous voulons nous unir à cette lointaine mémoire de la nature pour y déposer les ambitions les plus profondes de nos contemporains. Dans notre projet nous avons constitué un lit comme figuration principale du site, dans lequel viendra se poser telle une onde le nouveau support des usages de la place. L'évocation de la rivière et l'asymétrie des rives, l'une associée au front urbain et l'autre appartenant à la pointe de Callières, instaurent la structure de l'aménagement.

Puis, flottant sur les deux rives, l'assiette de la place sert de plate-forme d'accueil des couches que l'on sait à venir.

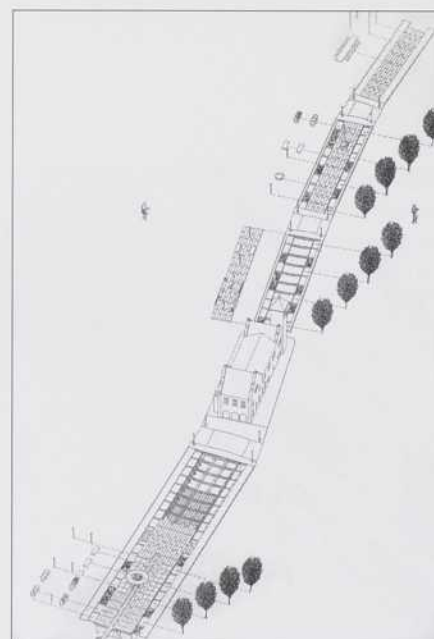
Dans certains cas, les aires de transition, *les rives*, pourront être traitées sous forme de tableaux végétaux ou minéraux, permettant d'évoquer, telles des stations, des aspects du lieu tant naturels que culturels.

Ambition profonde, qu'est une place.

Le projet se compose de trois segments qui correspondent aux trois parties distinctes du lieu: le seuil, la promenade et la place. La posture de la caserne de pompiers à mi-chemin de la promenade incite le segment ouest à se métamorphoser en «salon urbain» résolument montréalais, à la rencontre des deux enfilades que sont la rue McGill et la rue William.

Le parti fait appel aux évocations poétiques provoquées par des choses simples: la matière et le vide; les formes et les motifs. Il suscite, notamment, la reconnaissance de la profondeur historique de la place d'Youville, dont la raison d'être remonte à la rivière Saint-Pierre qui y coulait autrefois. Une promenade de bois se déploie, au dessus d'un creux, sur toute la longueur de la place et réverbère le bruit des pas. Curieuse sensation que de fouler le sol de la ville et d'en recevoir un écho, comme si la promenade était jetée par dessus une faille ou quelque cavité gardant ses secrets. À travers une fissure le long de son flanc sud, des herbes de rivage s'élèvent, traversées çà et là par des passerelles de granit. Sur la place, à l'Ouest, le pontage se métamorphose en parquet, évoquant le marché Saint-Pierre et le premier parlement du Canada uni.

Le projet propose, en somme, une nouvelle clé de lecture du lieu en prenant appui sur des dispositifs suggestifs qui font appel aux mécanismes de déclenchement de l'imaginaire. La suggestion ouvre un monde auquel ont accès les sensibilités du promeneur, qui construit, dès lors, sa propre fable. À l'opposé des procédés didactiques et forcément univoques, elle est d'ordre poétique et, donc, équivoque. C'est pourquoi le projet ne tente d'aucune façon à se substituer aux musées qui se chargent d'expliquer l'état des lieux. Il propose plutôt une expérience sensible. Représenter les lieux de la ville, n'est-ce pas les «rendre présents»?



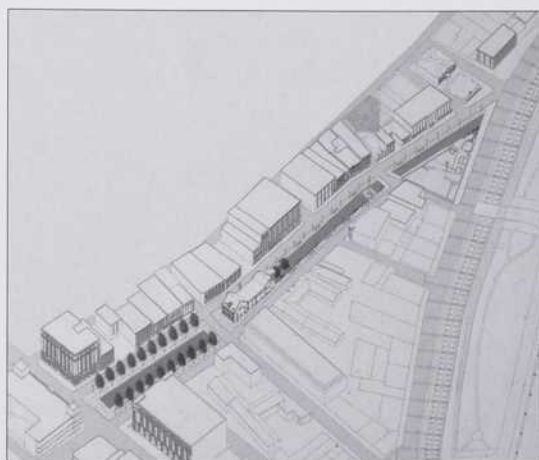
1



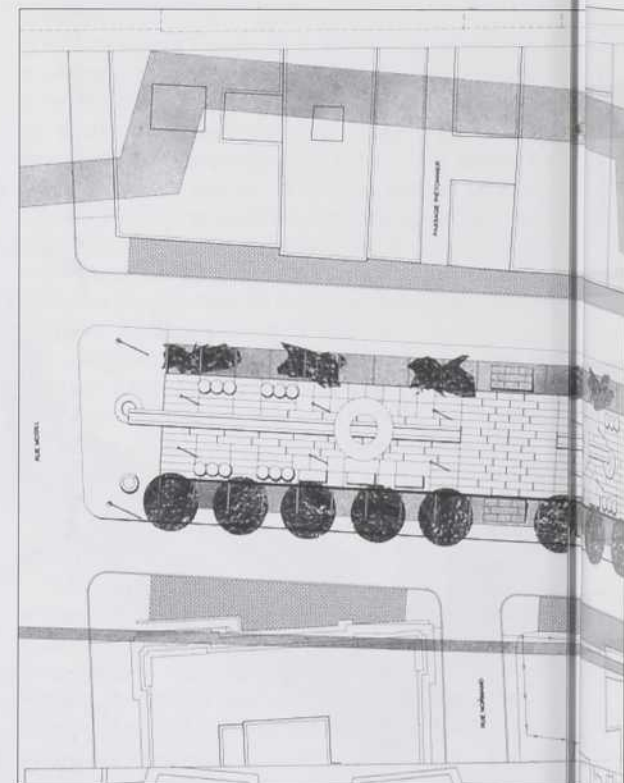
2



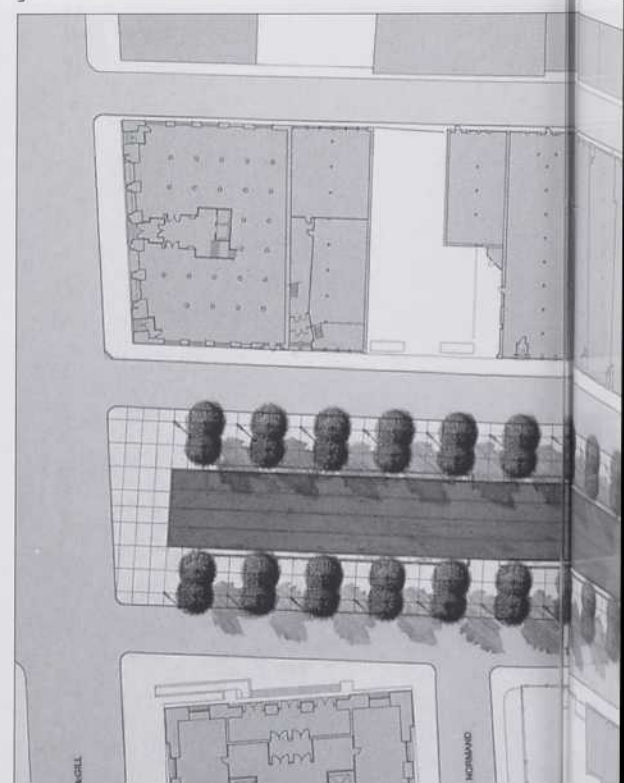
3



4

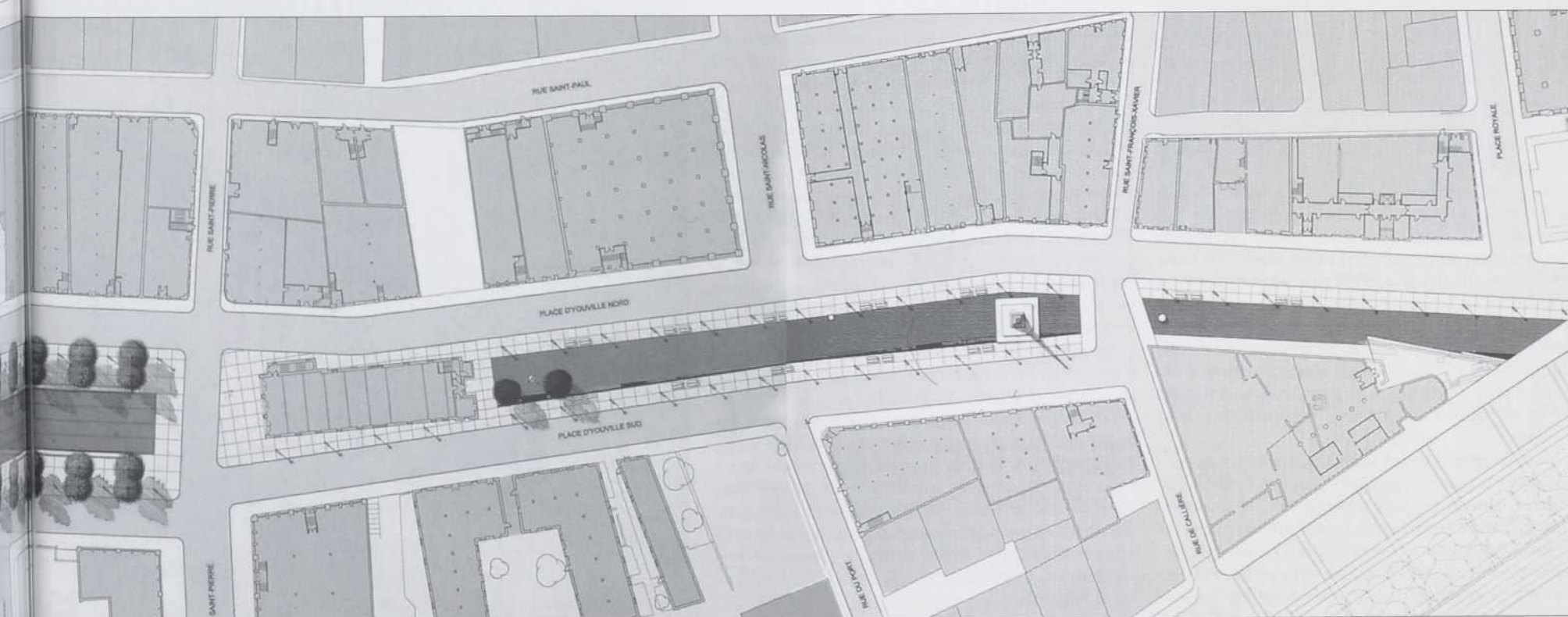
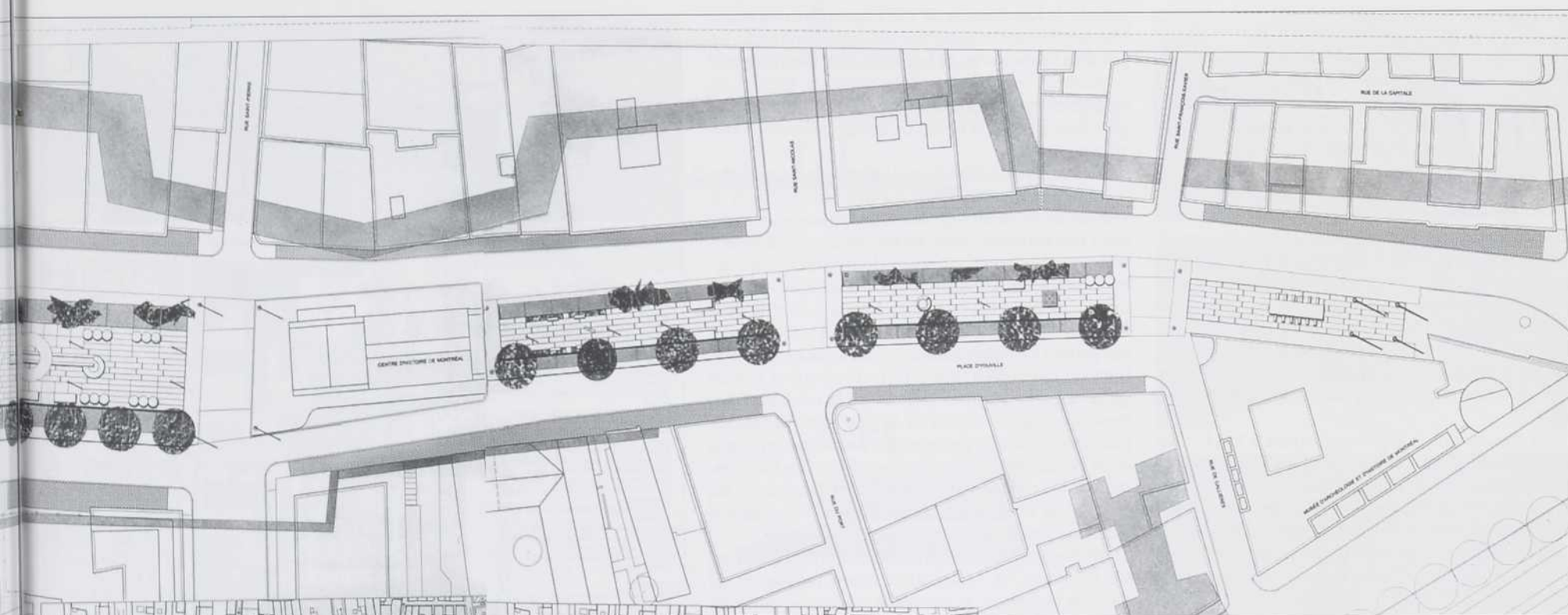


5



6

1. Vue axonométrique
2. Perspective
3. Plan d'ensemble



4. Perspective
5. Vue axonométrique
6. Plan d'ensemble

La passerelle - corridor Bellerive

PHILIPPE LUPIN

«Lorsque l'infrastructure urbaine devient équipement public»

Avec l'annonce récente de la prolongation de l'autoroute Ville-Marie vers l'est, la mise en chantier de la phase II du Faubourg Québec, le dévoilement prochain du projet sélectionné pour le réaménagement de l'entrepôt frigorifique du port de Montréal, la réalisation du musée des sciences et technologies sur le quai Edward ainsi que la réouverture prochaine du canal de Lachine à la navigation, la ville de Montréal s'apprête à effectuer un véritable débarquement sur ses propres rives. Aussi croyons-nous opportun de publier dans ce numéro de ARQ l'étude d'avant-projet que le consortium RAM / URA a réalisée à la demande du Service des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Montréal sous la supervision de Stéphane Ricci en juillet 1997.

Le mandat que le SPJEV avait confié à RAM / URA visait la planification et la conception d'une «passerelle reliant le parc Bellerive au quai 30. Il s'agit d'une passerelle polyvalente dédiée d'une part aux cyclistes en se greffant à la piste riveraine de la rue Notre-Dame» (mettant ainsi fin au triste parcours vers l'ouest sur René-Lévesque). «Cette passerelle s'adresse également aux piétons en créant un accès direct depuis l'arrondissement Centre-Sud jusqu'aux quais. Le mandat contient enfin une réflexion afin d'établir un lien polyvalent entre le secteur du quai 30 et la limite est du Vieux-Port, via les quais du Port de Montréal.»

Allant au-delà des termes de la commande, les architectes paysagistes John L. Dohan et André Moreau (RAM) ainsi que les architectes Pierre E. Leclerc et Charles Lamy (URA) ont ratissé plus large, beaucoup plus large. L'intervention qu'ils ont proposée au terme de leur étude couvre sous son étendue le territoire partant de la rue Sainte-Catherine au nord jusqu'aux berges du fleuve sur la largeur d'un demi îlot, et du quai 30 à l'est jusqu'au Vieux Port à l'Ouest. Comme le mandat original dressé par la SPJEV spécifiait l'exploration de solutions favorisant le partenariat avec l'entreprise privée, les concepteurs ont misé sur un phasage de réalisation en positionnant un certain nombre de dispositifs évolutifs le long de ce qu'ils ont nommé «le corridor programmatique» et dont le développement individuel dépend du catalyseur économique correspondant.

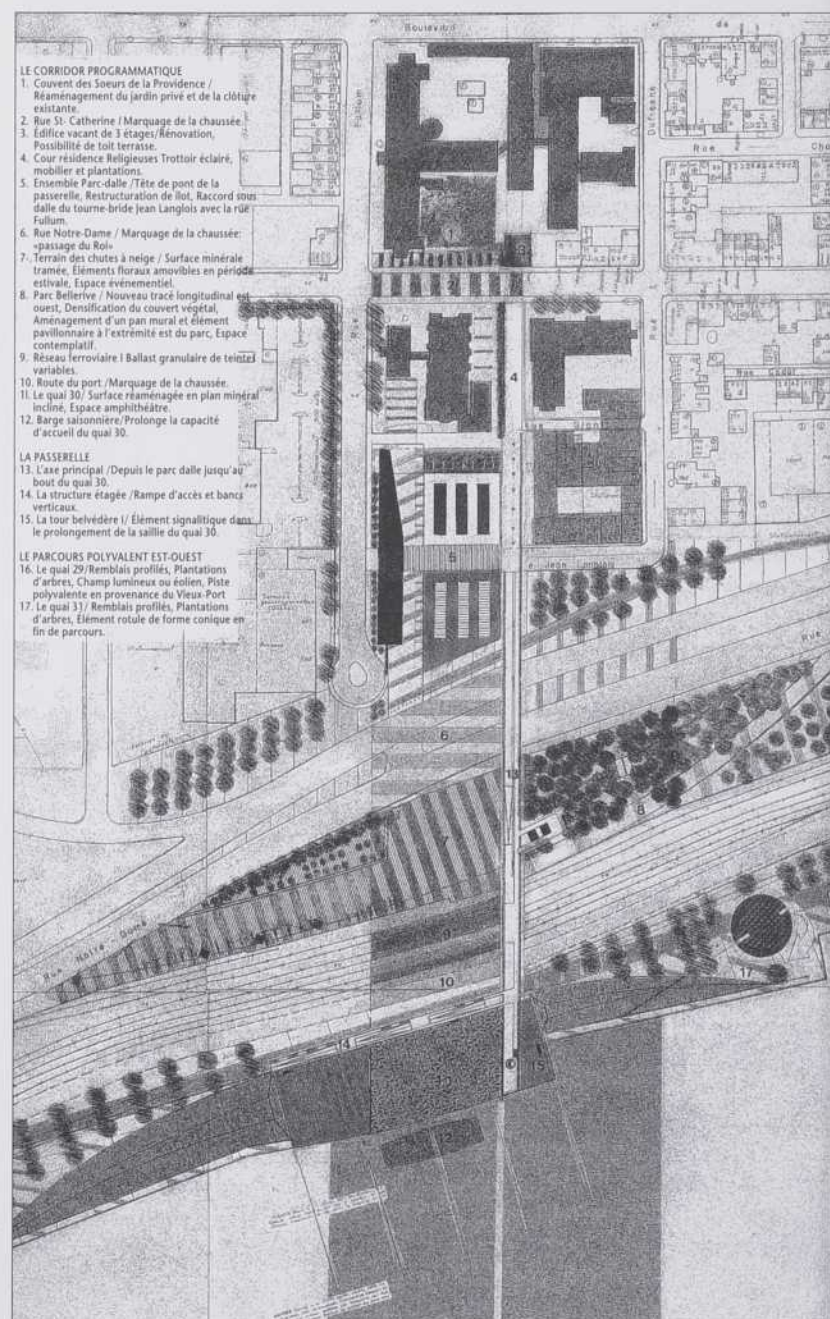
Tout comme le projet soumis au concours du parc de La Vilette présenté par Rem Koolhaas et OMA que citent les auteurs en guise de précédent, le succès de cette démarche repose entièrement sur la capacité du milieu à interpréter le processus qui lui est soumis : «En effet, l'introduction d'équipements particuliers permettant de pratiquer des activités inhabituelles tant sur le plan culturel que récréatif contribuera à valoriser cette composante du paysage urbain». Les auteurs citent un autre exemple, très pertinent et montréalais

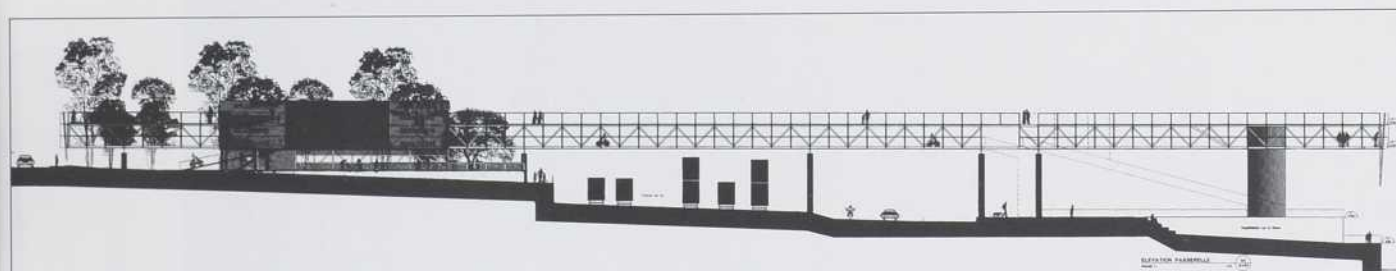
celui-là, le Parc Sohmer de 1889 «première manifestation durable de l'introduction du capitalisme commercial dans les domaines de la culture et du divertissement à Montréal» et dont le succès disent-ils, était dû au caractère innovateur non pas de ses attributs paysagers mais bien de la forme de son programme d'activités culturelles.

Centrale à cette démarche, la passerelle qui ne devait à l'origine de la commande qu'enjamber les voies de chemin de fer, subit une déviation typologique et devient une structure - ville : en fait, les concepteurs font référence aux ponts urbanisés du moyen âge qui selon Lonel Schein «Créaient artificiellement un territoire urbain qui n'existait pas». En s'étendant au delà de la fonction de traverse, la passerelle dévoile la coïncidence qui permet de réunir plusieurs manifestations de l'histoire du développement urbain d'un seul et unique geste; à partir du pôle religieux de la rue Sainte-Catherine concentré autour de l'église Saint-Vincent de Paul jusqu'à l'ancien passage du traversier de Longueuil entre l'île Sainte-Hélène et l'île Ronde qui, une fois comblé par les remblais de l'Expo 67 est devenu un lac artificiel où se déroulent annuellement l'international des feux d'artifices.

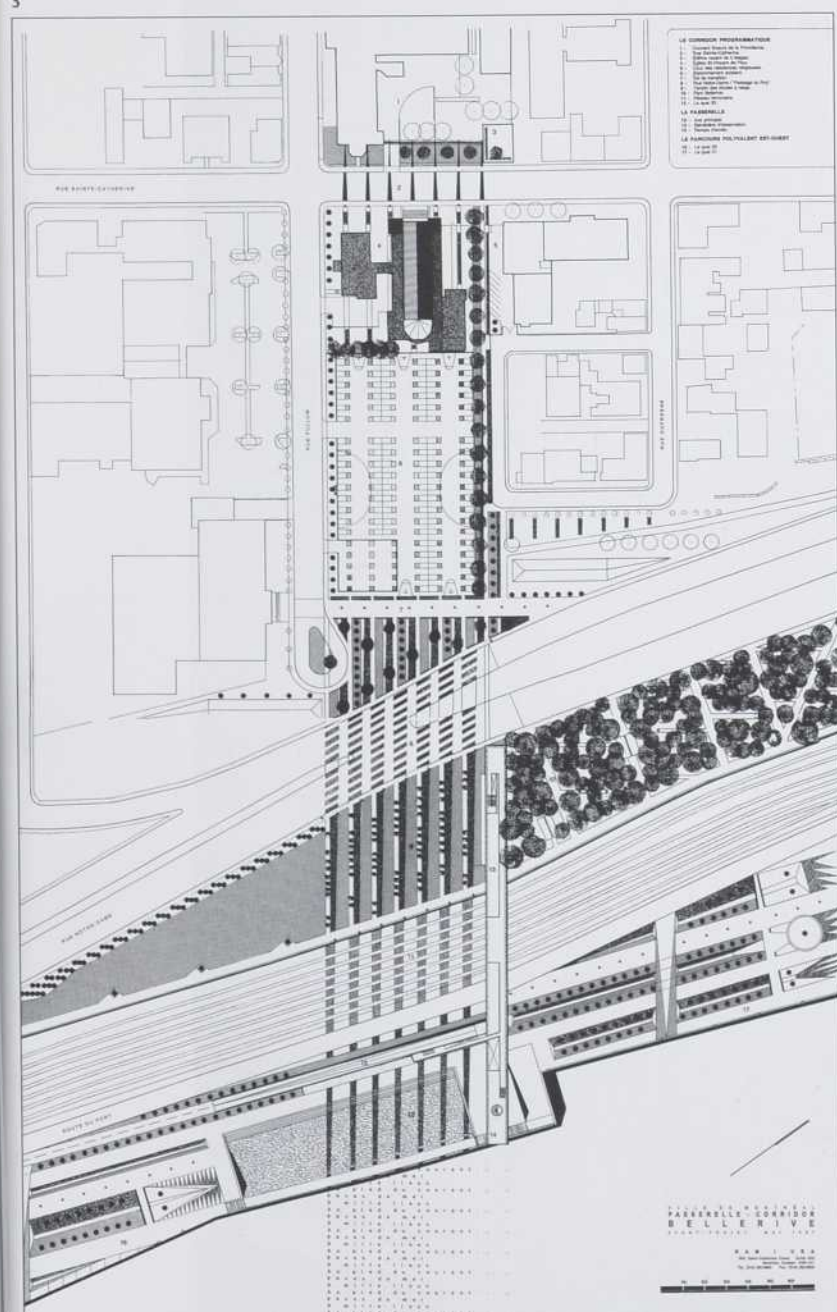
Empruntant au langage formel du Pont Jacques Cartier en amont, et misant sur la même fascination du paysage technique, la passerelle devient un dispositif révélateur des dynamiques urbaines qu'elle traverse; la circulation des automobiles, des camions, des trains, des vélos, le mouvement du courant Sainte-Marie, celui des manèges de la Ronde et bien entendu des feux d'artifices. La passerelle du parc Bellerive agit aussi comme coupure dans le paysage, comme ligne de transformation des zones et des activités qu'elle franchit. En cela elle évoque davantage un rempart de ville fortifiée qu'un pont. La passerelle permet à quiconque d'être spectateur d'une tranche, d'une coupe dans la ville moderne à son point de rupture. «Fond de scène», «fenêtre sur le fleuve», «belvédère», la nature de l'expérience est visuelle plus qu'événementielle, en fait, la passerelle extrait le promeneur à l'expérience sentie de la ville à l'endroit même où celle-ci se transforme.

Délesté de ces fonctions circulatoires, le «corridor programmatique» qui borde à l'ouest la passerelle et «qui élargit l'échelle d'intervention» devient porteur du «projet mobilisateur» souhaité. À cette étape, ce sera aux «multiples partenaires financiers» avec leur impératifs économiques d'inventer leur territoire événementiel et à nous de juger de leur choix. Car cet ensemble, élégamment sculpté dans la matière brute et le vide de cet ancien secteur industriel maintenant désaffecté, comme nous invitent à le remarquer les créateurs en citant Peter Latz, ne peut que «Composer avec les éléments en présence en dépit des préjugés populaires négatifs».

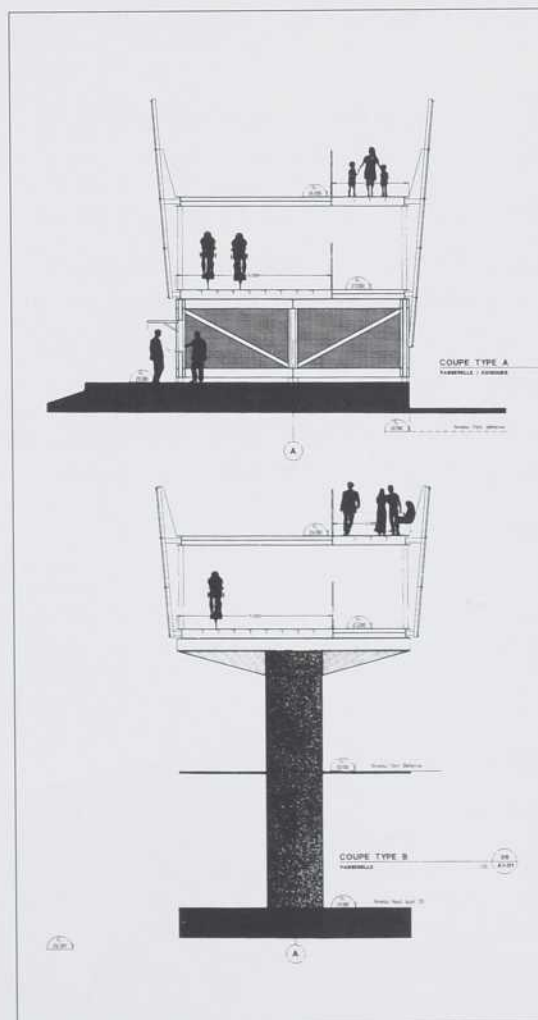




3



4

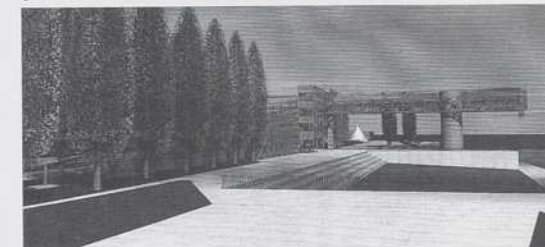


5

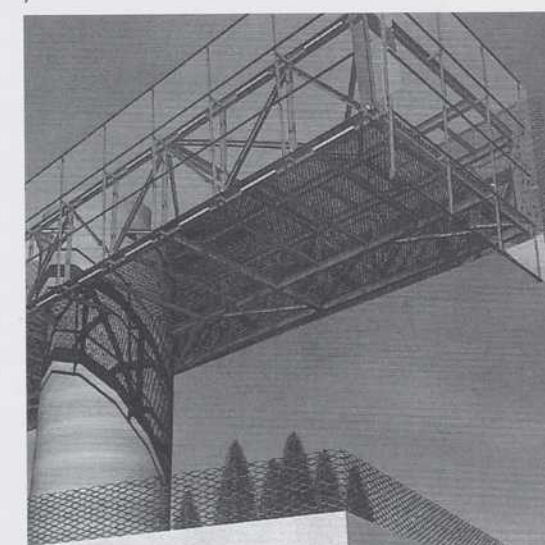
1. Plan d'ensemble
2. Plan de la phase II du projet, montrant le corridor programmatique
3. Elevation de la passerelle
4. Plan de la phase I du projet
5. Coupes de la passerelle à proximité de la rue Notre-Dame et à l'extrémité sud
6. Photo de la maquette de la phase II
7. Perspective de la place sur la quai 30
8. Perspective de l'extrémité sud de la passerelle



6



7



8

NOTRE EXPERTISE À VOTRE SERVICE...

pour des bâtiments conformes aux règles de l'art, chaque fois

Vous n'avez pas à réinventer la roue chaque fois que vous construisez une tour d'habitation ou un autre type d'immeuble collectif.

Les **GUIDES DES RÈGLES DE L'ART** de la SCHL vous aideront à réaliser de meilleures conceptions et de meilleures constructions, à abaisser les coûts, à réduire les erreurs et à améliorer l'efficacité. Vous n'avez qu'à télécharger les détails de CAO du CD-ROM fourni avec chaque guide et à ajouter vos propres caractéristiques. Tous les guides sont approuvés par le secteur canadien du logement et chacun d'eux constitue une bonne affaire pour les spécialistes au prix de 89 \$ (taxes et expédition en sus).

Maintenant offerts, avec CD-ROM, par la SCHL :

- Ossature en acier et placage de brique
- Fond en blocs de béton et placage de brique
- Solins

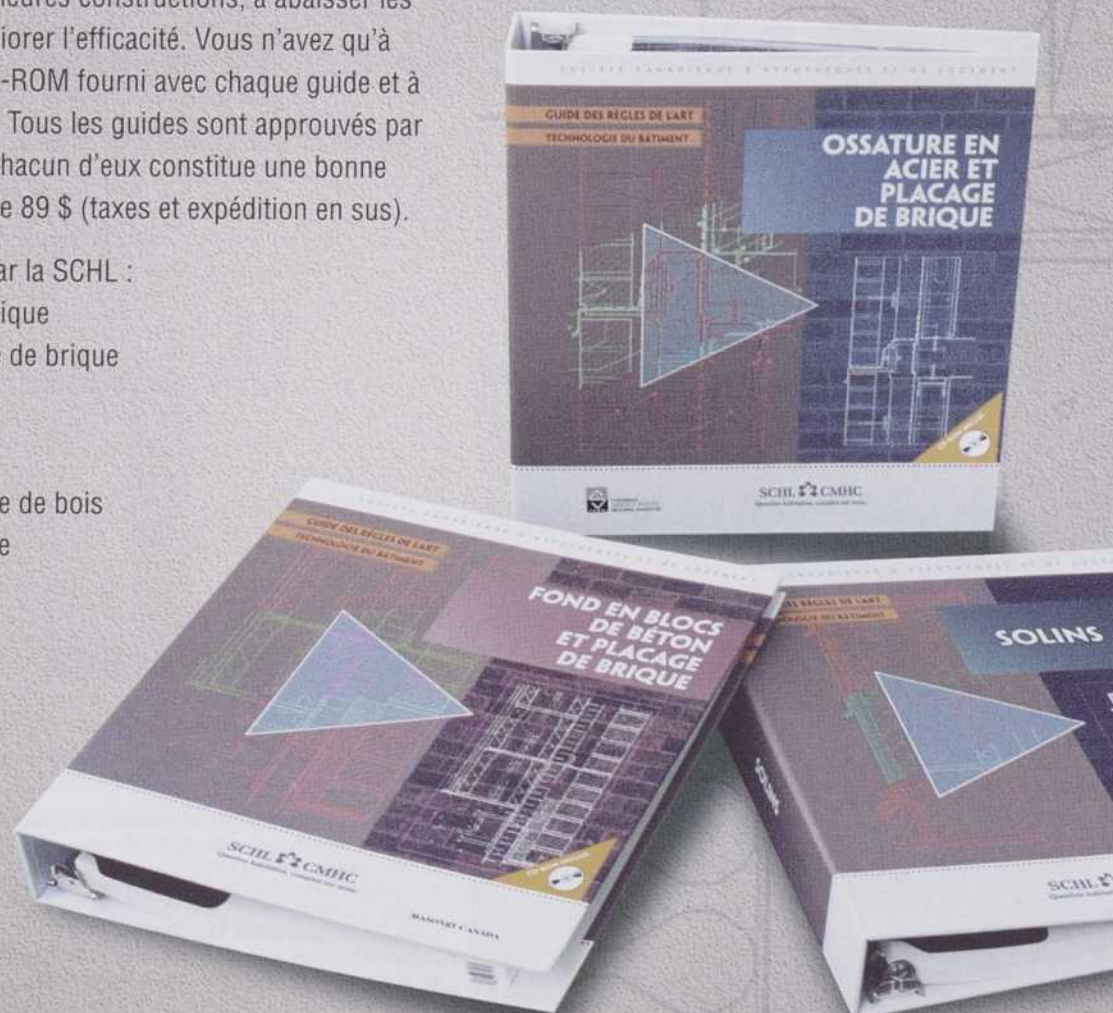
À paraître bientôt :

- Enveloppe de bâtiments à ossature de bois
- Enveloppe de bâtiments à ossature de bois dans le climat côtier de la Colombie-Britannique

**Composez le
1 800 668-2642
pour commander**

À l'extérieur du Canada :
613 748-2003

- Visitez notre site Web à :
www.cmhc-schl.gc.ca



LA QUALITÉ SUPRÊME

Ce bardeau d'asphalte ignifugé* est le seul de sa catégorie fabriqué au Canada. Sa conception unique permet d'obtenir une toiture qui sait attirer les regards. Vue d'en bas, la fusion des teintes** subtiles de la gamme Château ultra ombragé donne plus de relief à la couverture. Aboutissement de nombreuses améliorations apportées au fil des ans, nos bardeaux Château ultra ombragé connaissent une immense popularité d'un bout à l'autre du continent nord-américain. Leur succès s'explique par leur élégance, mais aussi par leur robustesse exceptionnelle. Ces bardeaux, aux deux épaisseurs assemblées par la chaleur, présentent une durabilité de trente ans. Ils sont d'ailleurs couverts par notre meilleure garantie limitée. Vous serez si fier de votre achat que... vous aurez envie de le crier sur les toits!

Les teintes illustrées sont proches de la réalité, mais elles peuvent différer légèrement en raison des limites des procédés d'impression. Nous vous recommandons par conséquent de faire votre choix final à partir d'échantillons plein grandeur.

* Cette technique rendant les bardeaux inflammables a été mise à l'essai par Factory Mutual Research Corporation (ASTM E108, ACNOR A123.1M, ASTM D225 type III).

** La gamme Château ultra ombragé est offerte en noir double, brun double, cèdre «earthtone», bois flottant, bois de grange, vert forêt et ardoise «harvard».

L'art de plaire, l'art de durer...

Château

ULTRA OMBRAGÉ

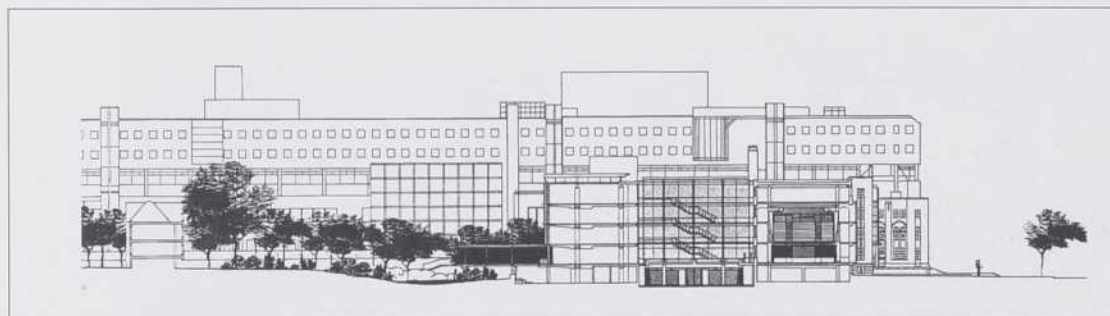
 **IKO**
Établit les normes



Pour un véritable débat

GEORGES ADAMCZYK

Dans ARQ 104, Jean-Claude Marsan interpelle à nouveau les architectes québécois et le milieu culturel sur l'empressement que l'on manifeste à célébrer et à montrer en exemple les réalisations architecturales touchant au recyclage, à la réhabilitation ou à la restauration des bâtiments existants. On aurait tendance à ne pas discerner les nuances et l'importance de ces enjeux pour l'avenir de notre patrimoine architectural en se limitant à l'appréciation de leur valeur comme oeuvres d'auteurs contemporains. Dans cet article intitulé «Et si ce n'était pas l'exemple à suivre?», il s'interroge sur le fait que l'on se satisfait aujourd'hui d'une approche architecturale où l'interprétation d'un édifice existant serait livrée, en quelque sorte, à l'arbitraire artistique des créateurs. Il plaide pour une démarche qui ferait une plus grande place à la connaissance historique et aux savoir-faire tant culturels que techniques, constatant que la pratique contemporaine est appelée à s'exercer majoritairement sur un environnement déjà construit.



Dans un contexte où la législation et les moyens financiers ne permettent pas d'encadrer, par une politique de l'architecture, le rôle et les devoirs de l'architecte face à la question du patrimoine (hors de ces sanctuaires que sont les lieux historiques de nos villes), alors que par ailleurs celle-ci est indissociable de l'identité culturelle du Québec, il faut effectivement s'en remettre aux jugements des professionnels et à l'amélioration de leur formation au sein des écoles. C'est sans aucun doute ce qui rend particulièrement aiguë l'évaluation du projet de rénovation et d'agrandissement de la Faculté d'aménagement réalisée par les architectes Saucier+Perrotte et leurs partenaires. Si l'on ajoute que la Faculté d'aménagement offre un programme spécialisé sur ces questions, on saisit toute l'importance d'un cadre bâti soutenu par une pratique discursive qui serait en complète contradiction avec les valeurs et les savoir-faire qui y sont défendus, développés et transmis.

On ne peut cependant voir ici le cas particulier du cordonnier mal chaussé, ou du médecin en mauvaise santé. Cette situation est trop courante pour qu'on en désespère et les exemples, bons ou mauvais, peuvent se révéler tout autant efficaces, au bout du compte, même si on doute parfois de notre pouvoir de convaincre un milieu où l'urgence et le succès prennent souvent la place d'une démarche réflexive.

Dans le cas du projet de la Faculté d'aménagement, c'est tout le processus qui est questionné. En effet, il est difficile de fixer sur les seuls architectes la responsabilité d'un projet qui est issu d'une longue série d'études menant à un programme et à un concours où les balises, les critères et les expertises touchant plus spécifiquement la valeur architecturale de cet ancien couvent dont on reconnaît par ailleurs la valeur relative, au plan patrimonial, hors sa typologie et la présence de la chapelle qui avait déjà subi de fortes transformations. Fallait-il dans ce cas aller de l'avant et jouer la substitution des usages et des formes ou, au contraire, jouer la réversibilité et reconstruire la chapelle pour qu'elle accueille une salle de lecture? Voilà une de ces

questions qui ont très certainement suscité des débats au sein du jury du concours d'architecture tout comme celles qui touchaient à la nature de l'addition et à son sens ou encore, plus difficiles, celle qui concernaient l'acceptabilité d'une modification, mineure ou majeure, à la façade sur le chemin

de la Côte Sainte-Catherine. Le jury a finalement retenu le projet de l'équipe Saucier+Perrotte et Menkes, Shooner, Dagenais. Ce choix, comme tous les choix dans de telles procédures, ne pouvait ni régler les décisions en amont, ni les conditions budgétaires qui d'emblée, avec un calendrier restrictif, obligeaient à se conformer au normatif et à limiter l'exceptionnel aux interventions nouvelles.

C'est certainement ici que l'observation d'Odile Hénault visant à citer cette réalisation en exemple veut traduire une condition particulière à la pratique contemporaine où l'architecture d'auteur doit, en quelque sorte, compenser pour un manque de moyens et de temps par des stratégies qui peuvent être vues comme des «signatures» ou des «recettes» et qui sont souvent la marque d'une cohérence créative et d'une adaptation au contexte d'intervention. C'est bien la

question de fond. Faut-il se résoudre à une architecture de circonstance ou faut-il se replier sur la durée du fait construit. Comment réconcilier l'une et l'autre? Comment définir une architecture vivante lorsqu'elle s'inscrit dans une démarche de conservation? Comment célébrer la permanence de l'architecture en s'abandonnant au seul présent et à la quête de distinction?

Dans sa réplique à l'article d'Odile Hénault paru dans le *Canadian Architect* de mai 1998, Jean-Claude Marsan évoque comme bons exemples la Maison Alcan, le Centre canadien d'architecture et le Centre de commerce mondial. Sans aucun doute, ces réalisations traduisent clairement et les intentions et les qualifications recherchées dans une démarche de conservation. Mais il faut ajouter que, dans ces trois exemples, la commande était éclairée et délibérément orientée. Dit autrement, la valeur de contenu tout comme la valeur d'expression se devait de trouver leur forme dans les qualités architecturales du patrimoine bâti.

Qu'en est-il généralement de la commande à cet égard? Comment les architectes conçoivent-ils leur rôle face à ces interrogations où ils doivent, délégation de pouvoir oblige, trouver des réponses qui sauront satisfaire leurs clients et les attentes de la société? Nous ne pouvons que saisir cette occasion pour inviter nos lecteurs à nous communiquer leurs points de vue, nous faire part de leurs expériences.

L'avenir des biens d'églises, les écoles (voir l'article de Claudine Déom dans *Le Devoir* du samedi 21 novembre 1998), les édifices publics, les banques, les stations de métro, autant de projets sur les tables à dessin où se jouent aujourd'hui les questions soulevées par Jean-Claude Marsan. Dans les pages de ce numéro de ARQ, tous les projets présentés relèvent de cette problématique du construit dans le construit. Le Grand Prix d'architecture 1998 et plusieurs prix d'excellence et mentions s'inscrivent dans ce territoire de l'architecture contemporaine. Il est donc clair qu'il n'y a pas un bon exemple mais finalement plusieurs exemples selon la nature et la valeur de l'existant. Imaginons un instant une Charte de Montréal nous invitant à plus de considération pour celle de Venise mais aussi à plus d'invention, quand la situation l'exige...

Elle est prête à tout, qu'il s'agisse de simulations évoluées ou d'analyses complexes. Normal, car au fond, les concepteurs de la station de travail IntelliStation^{MC} IBM sont des ingénieurs. Obsédés par la vitesse, la puissance et la technologie, ils ont mis au point l'hallucinante station de travail à architecture Intel que voici. Qui tire le maximum de plus de 100 applications réalisées par des entreprises comme AutoDesk, Parametric Technologies, Unigraphics, Dassault et SDRC. Et elle est aussi esthétique qu'ingénieuse.

Windows NT/Jusqu'à 2 processeurs Pentium^{MD} II d'Intel ou nouveaux processeurs Pentium II Xeon^{MC} d'Intel (450 MHz¹)/AGPset 440GX d'Intel^{MD} avec bus mémoire 100 MHz/Mémoire SDRAM ECC jusqu'à 2 Go/Matrox Millennium²/Matrox Millennium G200²/PERMEDIA 2A²/Intergraph Intense 3D Pro 3400²/À partir de 3 699 \$³

LA STATION DE TRAVAIL INTELLISTATION IBM

e outils d'affaires
électroniques



CONÇUE POUR LA VITESSE.

CONÇUE POUR LES INGÉNIEURS.



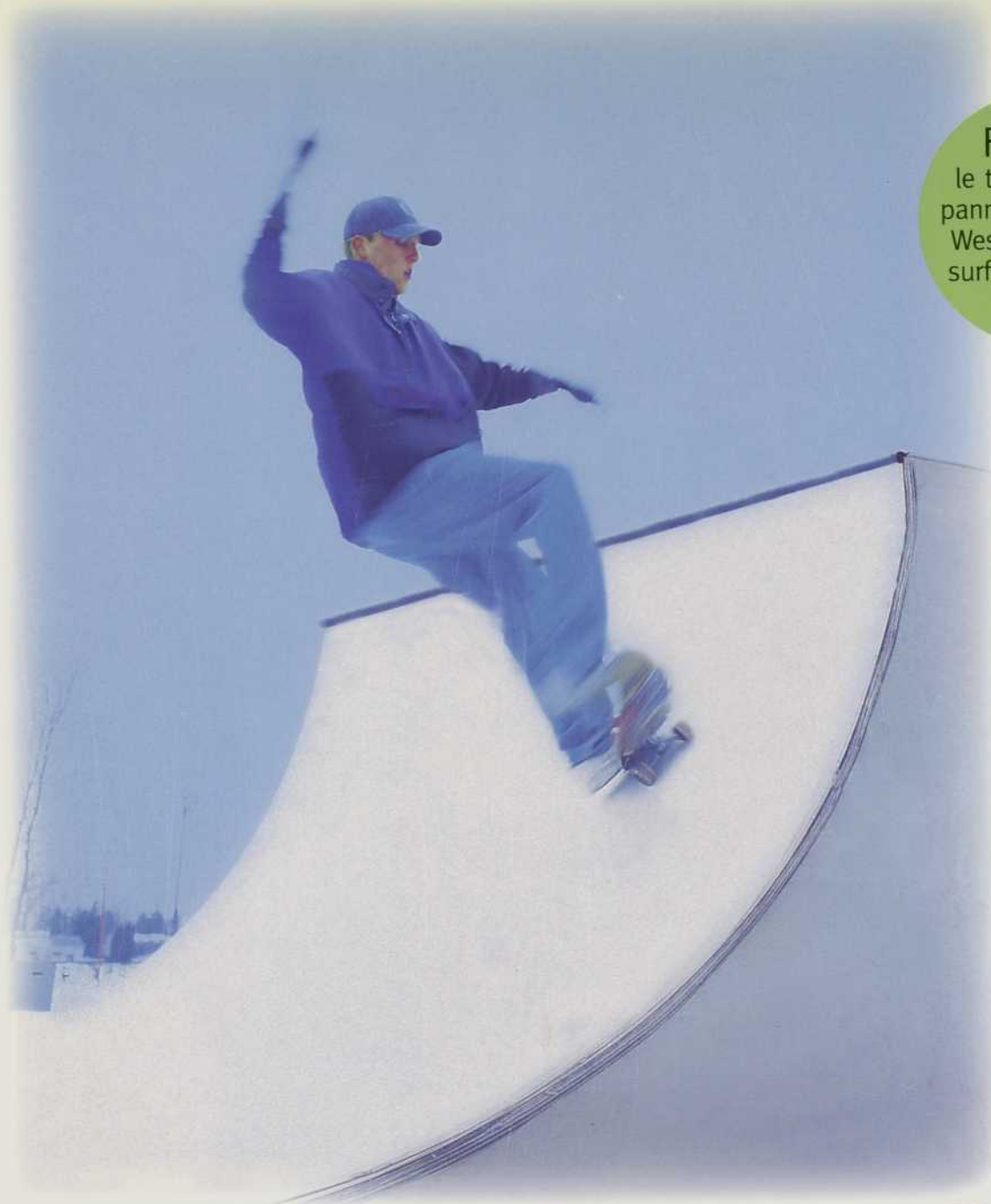
Les écrans plats offrent des images plus claires, sans scintillement, avec des couleurs saisissantes et ce, au tiers des dimensions d'un écran conventionnel. Prix à partir de 1 468 \$².

IBM^{MD}



Admirez la nouvelle et puissante station de travail IntelliStation IBM en tapant www.ibm.com/intellistation, ou composez le 1 800 IBM-2255*, poste 79T, pour en savoir davantage. Soyez au courant. Suivez l'actualité IBM sur votre écran. Inscrivez-vous au www.ibm.com/ca/backweb

*1 800 426-2255. Indiquez votre adresse professionnelle et mentionnez la référence 79T. 1. Les MHz ne mesurent que la vitesse d'horloge interne du processeur et non la performance des applications, laquelle dépend de nombreux facteurs. Les PC annoncés dans cette publicité sont livrés avec un système d'exploitation. 2. Les graphiques varient selon le modèle. Écran vendu séparément. 3. Prix courant estimatif au moment de mettre sous presse. Les intermédiaires peuvent vendre moins cher. «Des solutions pour une petite planète» sont des marques déposées, et IntelliStation et le logo Les affaires électroniques sont des marques de commerce d'International Business Machines Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltée. Intel, le logo Intel Inside, Pentium et Pentium II Xeon sont des marques de commerce ou des marques déposées d'Intel Corp. Windows NT est une marque déposée de Microsoft Corporation. Tous les autres noms de produit ou marques appartiennent à leurs détenteurs respectifs. © IBM Corporation, 1998. © IBM Canada Ltée, 1998. Tous droits réservés.



Flextek,
le tout nouveau
panneau de gypse
Westroc pour les
surfaces courbes.

Comme sur des roulettes!

Par Westroc

Spécialement conçu pour épouser les surfaces courbes, douces comme prononcées, le panneau flexible Flextek de BPB Westroc est idéal pour les arches, murs, plafonds, escaliers en rond et colonnes décoratives. Fini les panneaux de gypse prémoulés, renforcés de fibre de verre et les travaux salissants de plâtrage, d'entaillage ou de mouillage*. Flextek offre

la vitesse d'exécution à prix abordable : installation, finition et décoration plus rapides, et moins d'énergie à dépenser. Fabriqué avec soin en usine, Flextek est facile à trouver et prêt à utiliser. Et il résiste au feu. Sur la route de la construction ou de la rénovation, Flextek est le seul panneau qui puisse prendre solidement les courbes et se plier à toutes vos exigences.



www.westroc.com

McAdam (N.-B.)
1 800 273-2533

Montréal
1 800 567-9513

Toronto
1 800 268-5425

Winnipeg
1 800 665-4868

Calgary
1 800 661-3120

Vancouver
1 800 242-9604

*Sauf pour les courbes extrêmement prononcées.